



L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION MARDI 21 MAI 2024 - N°820 - PRIX 20 DA. Directeur de la publication : ZAHIR MEHDIAOUI

HADJ 2024/1445H

**TEBBOUNE
APPELLE LES
HADJI À ÊTRE
LES MEILLEURS
AMBASSADEURS
DE L'ALGÉRIE**

Lire en page 8



POUR ÉLARGIR LES PERSPECTIVES
DE COOPÉRATION BILATÉRALE

**ARKAB EN VISITE
EN RÉPUBLIQUE
DU CONGO**

Lire en page 8



ALGÉRIE-RUSSIE
**ZARUBEZHNEFT
SOUHAITE
ÉLARGIR
SA COOPÉRATION
AVEC
SONATRACH**

Lire en page 8



MORT DU PRÉSIDENT EBRAHIM RAÏSSI

L'IRAN EST SOUS LE CHOC

Lire en page 8



MANDATS D'ARRÊT
CONTRE NETANYAHU
ET GALLANT

LA CPI FAIT TREMBLER ISRAËL

Lire en page 8

CONFIDENTIEL

GROSSE SAISIE DE DROGUE À GHARDAÏA



Les services de sécurité, en coordination avec la brigade mobile des douanes, ont saisi, à Berrane (wilaya de Ghardaïa), une grosse quantité de plages de drogue de type banjo, d'un poids total de 6990 g. La marchandise a été trouvée dans un sac à dos, appartenant à une personne à bord d'une voiture de tourisme, qui a été arrêtée et soumise à une fouille sur la route RN 1 reliant les wilayas de Ghardaïa et Laghouat. L'opération a également abouti

à la saisie du moyen de transport utilisé pour la contrebande et à l'arrestation de cinq personnes, dont un homme et deux femmes de nationalité étrangère. « Cette opération reflète l'engagement constant et la coordination étroite entre les organes de l'Etat dans la lutte contre la contrebande, en particulier le trafic et la promotion des drogues et des substances psychotropes » précise un communiqué des services compétents.

MISSIONS SECRÈTES, RENDEZ-VOUS AVEC POUTINE...

LE TRÈS INFLUENT PATRON DE LA CIA EN MODE GLOBE-TROTTER

A l'heure des guerres en Ukraine et à Gaza, Bill Burns - qui parle russe et arabe - est devenu incontournable au sein de l'administration Biden.

Mike Johnson change d'avis comme de chemise. Le 20 avril, le président républicain de la Chambre des représentants américaine inscrit - contre l'avis des troupistes de son propre camp - le vote d'une aide de 61 milliards de dollars pour l'Ukraine à l'ordre du jour. Il permet ainsi que cette aide soit votée. Mieux, lui-même se prononce pour, alors que, depuis six mois, il était farouchement contre. A quoi tient cette volte-face miraculeuse ? En grande partie à la rencontre de cet ultraconservateur avec le directeur de la CIA William J. Burns, alias Bill Burns. En février, Johnson est en effet reçu dans le bureau ovale par Joe Biden et le patron du renseignement. Ce dernier lui explique alors à quel point l'Ukraine risque de perdre la guerre si Kiev n'est pas rapidement

ravitailée en obus d'artillerie et en systèmes de défense antiaérienne. « Une fois de plus, cela démontre que le patron de la CIA est l'homme des missions impossibles », sourit Chris Whipple, l'auteur de *The Spymasters* (*Les Maîtres espions*, non traduit), un ouvrage consacré aux directeurs de la Central Intelligence Agency depuis sa création en 1947. Des missions impossibles, Burns, 68 ans, en a accumulé. En trois ans, il a effectué plus de 50 voyages secrets à la rencontre des leaders du monde entier. Chris Whipple raconte : « Le président Biden l'a par exemple envoyé à Kaboul à l'été 2021 négocier avec les talibans avant le retrait américain ; à Moscou en novembre de la même année pour convaincre Poutine de ne pas envahir l'Ukraine, et aujourd'hui au Caire et pour discuter d'un introuvable cessez-le-feu humanitaire à Gaza et de la libération d'otages avec l'Egypte, Israël, le Qatar et le Hamas. »

LA FIN DE LA GUERRE À GAZA CONSACRERA LA DÉFAITE D'UN MOSSAD QUI A ÉTÉ SURESTIMÉ



« Nous n'avons aucune idée de la manière dont cela a pu se produire. » Telle est la réaction des responsables israéliens aujourd'hui lorsqu'on leur demande comment, avec toutes leurs vastes ressources, les services de renseignement israéliens n'ont pas vu venir cette attaque du 7 octobre.

Avec les efforts combinés du Shin Bet, le service de renseignement intérieur israélien, du Mossad, son agence d'espionnage extérieur, et de tous les moyens des forces de défense israéliennes, il est constaté que personne n'a rien vu venir.

Pourtant, Israël dispose sans doute des services de renseignements les plus étendus et les mieux financés du Moyen-Orient. Il dispose d'informateurs et d'agents au

sein des groupes militants palestiniens, ainsi qu'au Liban, en Syrie et ailleurs. Sur le terrain, le long de la clôture frontalière tendue entre Gaza et Israël, il y a des caméras, des capteurs de mouvement au sol et des patrouilles régulières de l'armée.

La clôture surmontée de fils barbelés est censée être une « barrière intelligente » destinée à empêcher exactement le type d'infiltration qui a eu lieu lors de cette attaque.

Pourtant, les militaires du Hamas l'ont tout simplement franchie au bulldozer, ont fait des trous dans les barbelés ou sont entrés en Israël par la mer et en parapente.

La préparation et l'exécution d'une attaque aussi coordonnée et complexe, impliquant le stockage et le tir de milliers de roquettes, juste sous le

nez des Israéliens, ont dû exiger du Hamas des niveaux extraordinaires de sécurité opérationnelle.

Les médias israéliens continuent à poser ces questions urgentes aux dirigeants militaires et politiques de leur pays pour savoir comment tout cela a pu se produire, à l'occasion du 50^e anniversaire d'une autre attaque surprise menée par les ennemis d'Israël à l'époque : la guerre du Yom Kippour d'octobre 1973. Les responsables israéliens ont dit qu'une enquête majeure avait été lancée et que les questions, selon eux, « dureront des années ».

Pour le Mossad il y a un avant 7 octobre et un après 7 octobre. La défense est là, aucun moyen de la cacher à la face du monde.

EN TUNISIE, LE PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION DE NATATION ARRÊTÉ ET POURSUVI POUR « COMPLÔT »

La dissimulation du drapeau tunisien lors d'une compétition, conformément aux sanctions de l'Agence mondiale antidopage, a provoqué l'ire du chef de l'Etat, Kais Saïed, qui a dénoncé un « crime odieux ». Sauvront-ils les Jeux olympiques depuis une cellule de prison ? Arrêtés samedi 21 mai et placés en garde à vue, le président de la Fédération tunisienne de natation (FTN), le directeur général de l'Agence nationale antidopage (ANAD) et sept autres personnes récemment destituées par le ministère de la Jeunesse et des Sports devaient comparaître devant le juge

d'instruction. Ils font l'objet d'une enquête judiciaire après la dissimulation du drapeau tunisien lors d'un événement sportif. Les neuf hommes sont accusés de « complot contre la sûreté intérieure de l'Etat », d'« attentat visant à modifier la forme du gouvernement », d'« incitation à s'armer les uns contre les autres ou à provoquer le désordre, le meurtre ou le pillage sur le territoire tunisien » et d'« atteinte publique au drapeau tunisien », a précisé Mohamed Sadok Jouini, porte-parole du tribunal de Ben Arous, dans une déclaration au Monde. Ils encourent la peine de mort.

L'ENTITÉ SIONISTE FACE À SA PROPRE DÉFAITE

BENJAMIN NETANYAHU FACE À UN ULTIMATUM DE BENNY GANTZ SUR GAZA

Tic-tac, le compte à rebours est lancé. Le principal rival de Benjamin Netanyahu, Benny Gantz, a donné trois semaines au Premier ministre israélien pour adopter un « plan d'action » stratégique, notamment sur l'après-guerre dans la bande de Gaza, faute de quoi il démissionnera. Au risque de faire basculer l'Union nationale post-7 octobre, « le cabinet de guerre doit formuler et approuver d'ici le 8 juin,

un plan d'action permettant de réaliser six objectifs stratégiques d'importance nationale », a déclaré Benny Gantz lors d'un discours télévisé, affirmant, sinon, « contraint de démissionner du gouvernement ». Chef du Parti de l'Union nationale (centre-droit) et ancien ministre de la Défense, Benny Gantz a intégré le cabinet de guerre d'union nationale après l'attaque du Hamas, qui a entraîné la

mort de plus 1 170 personnes côté israélien. Le cabinet compte cinq membres, dont les trois principaux sont Benjamin Netanyahu, Benny Gantz et le ministre de la Défense, Yoav Gallant. « Si vous choisissez la voie des fanatiques et menez la Nation entière vers l'abîme, nous serons forcés de démissionner », a lancé Gantz, ministre sans portefeuille depuis le 7 octobre - à Netanyahu. « Les condi-

tions posées par Benny Gantz sont des propos rabâchés dont le sens est clair : la fin de la guerre et la défaite d'Israël », a réagi le Premier ministre dans un communiqué, accusant son rival de « chercher une excuse pour renverser le gouvernement ». Sans majorité parlementaire pour son parti, le Likoud, Benjamin Netanyahu mène une coalition considérée comme la plus à droite de l'histoire d'Israël.

L'EXPRESS

Quotidien national d'information

édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la presse Abdelkader Saïf, 02 Rue Farid Zouliouche, Kouba, Alger

Tel/FAX Administration et publicité : 023.70.99.92

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION:

ZAHIR MEHDADI

zahir.mehdadi1969@gmail.com

Email:

redaction@express-dz.com

Site Web:

www.lexpressquotidien.dz / TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur de l'administration et des finances

NOURDINE BRAHMI

Service-pub@expressquotidien.dz

Impression SIA
Alger Bab Ezzouar

POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À
L'Entreprise Nationale
de communication d'Édition
et de Publicité
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur
Alger

Tel : 020.05.26.91 / 020.05.10.42

Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45

020.05.13.77

Email : agence-reclame@anep.com.dz

Programmation : agence-reclame@anep.com.dz

agence-orient@anep.com.dz

agence-armada@anep.com.dz

agence-cougar@anep.com.dz

agence-constantine@anep.com.dz

MORT DU PRÉSIDENT EBRAHIM RAÏSSI

L'IRAN EST SOUS LE CHOC

Le président iranien Ebrahim Raïssi et le ministre des Affaires étrangères Hossein Amir Abdollahian sont morts dans un accident d'hélicoptère. La télévision d'État iranienne a annoncé qu'aucun survivant n'a été constaté dans l'accident de l'hélicoptère transportant le président Raïssi dimanche.

Entre la couverture de l'événement et les théories du complot les plus alambiquées, il fallait rester prudent dans l'information et s'en tenir aux faits et à la version la plus vérifiable, celle livrée, hier matin, par Tasnim News Agency, l'agence officielle iranienne d'information. Or cette agence rapporte que, alors que l'épave de l'hélicoptère a été retrouvée après 15 heures de recherche, il a été déclaré que Raisi et le ministre des Affaires étrangères Abdollahian, le gouverneur de Tabriz, Malik Rahmati, et le représentant du dirigeant iranien Khamenei à Tabriz, Mohammad Ali Alî Hashim, figuraient parmi les personnes qui ont perdu la vie dans l'accident.

Deux hauts responsables militaires de l'armée des Gardiens de la Révolution et trois membres d'équipage à bord de l'hélicoptère de Raïssi ont également perdu la vie dans l'accident.

Le président Raïssi avait assisté dimanche à la cérémonie d'ouverture d'un barrage à la frontière entre l'Iran et l'Azerbaïdjan.

La télévision d'État iranienne a annoncé que l'accident s'était produit lorsque l'hélicoptère de Raisi avait fait un atterrissage brutal alors qu'il revenait de la région. Le ministre des Affaires étrangères, Hossein Amir Abdollahian, le gouverneur de la province d'Azerbaïdjan oriental, Malik Rahmati, et l'imam du vendredi de Tabriz, l'ayatollah Ali Hashim, se trouvaient également à bord de l'hélicoptère.

Les équipes de recherche et de sauvetage ont indiqué que le travail se poursuivait difficilement en raison des mauvaises conditions météorologiques. L'Iran a demandé à la Turquie de lui fournir un drone pour mener les recherches aériennes.

Le drone turc Akinci, qui a été affecté aux activités de recherche liées au crash de l'hélicoptère, a détecté la source de chaleur provenant de l'épave de l'hélicoptère, et a communiqué ses coordonnées aux autorités iraniennes. La télévision d'État iranienne a annoncé qu'il n'y avait aucun signe de vie à l'emplacement où se trouvait l'épave de l'hélicoptère transportant le président iranien Raïssi et le ministre des affaires étrangères Abdollahian.

Qui était Raisi ?

Le président Ebrahim Raïssi, connu comme juriste et religieux, est né le 14 décembre 1960 à Mashhad, en Iran. Après la révolution de 1979, Raïssi a commencé sa carrière en tant que procureur de Kerech en 1981. Ayant connu une ascension rapide, il est



devenu procureur général adjoint de Téhéran à l'âge de 25 ans.

Raissi a participé au comité de quatre personnes qui a décidé de l'exécution d'opposants au régime emprisonnés en 1988 sur les instructions du leader révolutionnaire iranien Khomeini.

Après la mort de Khomeini, Raïssi, qui a connu une ascension rapide au sein des autorités de l'Etat sous l'ère d'Ali Khamenei, a occupé le poste de procureur général de Téhéran entre 1989 et 1994. En 1994, il a été nommé à la tête de l'Autorité de surveillance de l'Etat, poste qu'il a occupé pendant dix ans.

Il a été nommé premier chef adjoint du pouvoir judiciaire en 2004. En 2014, il a été nommé procureur général de l'Iran et en 2016, Khamenei l'a nommé président de la Fondation du sanctuaire et du complexe Imam Reza dans la ville de Mashhad.

Raissi, qui était également candidat aux élections présidentielles du 19 mai 2017, a perdu les élections contre le président de l'époque, Hassan Rouhani.

Raissi a été nommé chef du pouvoir judiciaire en mars 2019, après que son prédécesseur, l'ayatollah Amouli Sadeq Larjani, a été démis de ses fonctions par Khamenei et nommé chef du Conseil pour la promotion du Maslaha de l'Ordre.

Le résultat des élections qui se sont tenues en Iran le 18 juin 2021, Raisi a remporté une victoire écrasante avec 62 % des voix et est devenu le II^e président du pays. Pendant la présidence de Raïssi, une politique étrangère privilégiant les relations avec les pays voisins a été menée. Au cours de cette période, les relations avec l'Arabie saoudite ont été rétablies après 7 ans de rapproche. Ebrahim Raïssi a été placé sur

la liste des sanctions américaines en novembre 2019 pour son rôle présumé dans l'exécution de prisonniers politiques et la répression des mouvements sociaux en 2009.

Le nom d'Ebrahim Raïssi figure parmi les candidats possibles au poste de dirigeant du pays après Khamenei.

MORT ÉGALEMENT DU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Hossein Amir Abdollahian, connu pour son identité conservatrice, est né en 1964 à Damghan, dans la province de Semnan en Iran.

Diplômé en 1991 du département des relations internationales de l'université de Téhéran, il parle couramment l'arabe et l'anglais. Il a été ambassadeur au Bahreïn pendant un certain temps sous l'ancien président Mahmoud Ahmadinejad.

Abdollahian, qui a ensuite été vice-ministre des Affaires étrangères pour les affaires arabes et africaines sous Ahmadinejad et Hassan Rouhani, est devenu ministre des Affaires étrangères en août 2021 après l'ancien ministre des Affaires étrangères Javad Zarif, dont il a également été l'adjoint pendant trois ans.

Avant d'être ministre des Affaires étrangères, Abdollahian était l'assistant spécial du président du Parlement Mohammad Baqer Qalibaf pour les relations internationales.

Pendant le mandat d'Abdollahian en tant que ministre des Affaires étrangères, l'Iran a conclu un accord avec l'Arabie saoudite sur la reprise des relations diplomatiques et l'ouverture mutuelle des ambassades en mars 2023, sept ans après la tension entre Téhéran et Riyad. L'article 131 de la Constitution iranienne stipule qu'en

cas de décès du président ou de non-election d'un nouveau président, le premier vice-président, nommé par le guide suprême du pays (Ali Khamenei), assumera les pouvoirs et les responsabilités du président.

Le conseil, composé du président du Parlement, du chef du pouvoir judiciaire et du premier vice-président, c'est-à-dire des chefs des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire, est chargé d'organiser le processus d'élection d'un nouveau président dans un délai maximum de 50 jours.

I.Med Amine / avec Tasnim News Agency

COMME LE STIPULE LA CONSTITUTION

Un président par intérim désigné

Comme le stipule la loi iranienne, en cas de décès du président, c'est le premier vice-président qui doit le remplacer par intérim. L'article 131 de la Constitution de la République islamique indique qu'"en cas de décès, de destitution, de démission, d'absence ou de maladie d'une durée supérieure à deux mois du président, le premier vice-président assumera les pouvoirs du président". Toutefois, cette transition doit se faire avec "l'approbation du Guide suprême". Ali Khamenei. Ainsi, c'est Mohammad Mohibzad, un homme de 68 ans, qui est temporairement à la tête du pays. Il avait été nommé premier vice-président en août 2021 et a notamment présidé depuis 2007 la Fondation de l'ordre de l'Imam (Setad). «Conformément à l'article 131 de la Constitution, M. Mohibzad est chargé de diriger le pouvoir exécutif» et il doit, en concertation avec les chefs des pouvoirs législatif et judiciaire, organiser «l'élection d'un nouveau président dans un délai maximum de 50 jours», a indiqué le chef de l'Etat dans un communiqué. Par ailleurs, le ministre des Affaires étrangères étant lui aussi décédé dans le crash, c'est le négociateur en chef iranien du dossier du nucléaire, Ali Bagheri, qui a été nommé lundi à la tête de la diplomatie. Par ailleurs, l'Iran a décreté vendredi cinq jours de deuil pour rendre hommage à son président et aux sept autres victimes du crash, a annoncé le Guide suprême, l'ayatollah Ali Khamenei. «J'annonçai cinq jours de deuil public et je présente mes condoléances au cher peuple iranien», a déclaré le plus haut responsable de la République islamique dans un communiqué publié quelques heures après l'annonce de la mort du président. Le Guide suprême est celui qui détient réellement le pouvoir dans le pays.

Y.S. et agences

Le président Tebboune présente ses condoléances

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé, hier, un message de condoléances au Premier vice-Président de la République Islamique d'Iran, M. Mohammad Mokhber, suite au décès du président de la République islamique d'Iran Ebrahim Raïssi. «Excellence le Premier vice-Président de la République Islamique d'Iran, nous avons suivi, avec vous, dès le début, avec émotion et inquiétude, les moments difficiles qu'a vécus le peuple iranien frère, dans l'attente d'informations sur le sort de l'hélicoptère transportant le défunt Ebrahim Raïssi, président de la République islamique d'Iran, pays frère, et les membres de la délégation accompagnant, composé de hauts responsables, et c'est avec une grande affliction et une profonde tristesse que nous avons appris le décès tragique de notre cher frère Ebrahim Raïssi», lit-on dans le message de condoléances. «Nous exprimons notre profonde sympathie et notre soutien fraternel aux dirigeants politiques, au gouvernement et au peuple de la République islamique d'Iran, pays frère», a écrit le Président de la République. «En cette pénible circonstance où le peuple algérien compatit à la douleur de ses frères en Iran, je perds, personnellement, en le dirigeant Ebrahim Raïssi, un frère et un partenaire avec lequel j'ai œuvré pour le renforcement des liens de fraternité, de coopération et de solidarité entre nos deux pays et peuples frères, et en faveur des causes justes portées par notre Nation islamique», a ajouté le Président de la République. «En cette pénible épreuve, je présente mes sincères condoléances et ma profonde sympathie au Gouvernement et au peuple iranien, priant Allah Tout-Puissant d'entourer le défunt de Sa sainte miséricorde et de prêter assistance et réconfort au peuple iranien frère», conclut le message du Président de la République.

MANDATS D'ARRÊT CONTRE NETANYAHU ET GALLANT LA CPI FAIT TREMBLER ISRAËL

Le piège de la barbarie sioniste semble se refermer sur les responsables israéliens, grâce à la justice pénale internationale. Le procureur de la Cour pénale internationale (CPI), Karim Khan, a pris la parole hier, donnant des sueurs froides aux dirigeants israéliens. Droit dans ses bottes, Khan a demandé des mandats d'arrêt contre le premier ministre israélien Benjamin Netanyahu, et son ministre de la Défense Yoav Gallant pour des crimes tels que «le fait d'affamer délibérément des civils, homicide intentionnel et extermision et/ou meurtres». «Nous affirmons que les crimes contre l'humanité visés dans les requêtes s'inscrivent dans le prolongement d'une attaque généralisée et systématique dirigée contre la population civile palestinienne dans la poursuite de la politique d'une organisation. D'après nos constitutions, certains de ces crimes continuent d'être commis», a affirmé M. Khan en référence à Netanyahu et Gallant. La Cour pénale internationale dit avoir «des motifs raisonnable de croire» que le Premier ministre israélien et le ministre de la Défense «portent la responsabilité pénale de crimes de guerre et crimes contre l'humanité» commis dans la bande de Gaza. Ainsi, même si cette demande doit encore être approuvée par les juges de la CPI, explique The New York Times, «elle constitue un coup dur pour le gouvernement de Benjamin Netanyahu et alimentera probablement les critiques internationales à l'égard de la stratégie d'Israël dans sa campagne de sept mois contre le Hamas et des conséquences de la guerre sur Gaza».

Le journal rappelle qu'Israël ne reconnaît pas la Cour pénale internationale - chargée de poursuivre les individus devant la Cour internationale de justice, elle, s'intéresse aux Etats - mais que si ces mandats d'arrêt sont émis, chacun des 123 Etats membres de la CPI sera tenu d'arrêter les personnes visées qui pénétreraient sur son territoire et de les remettre à la Cour pour qu'elles soient jugées. La CPI n'a pas cédé aux manœuvres d'intimidation, car les dirigeants israéliens avaient multiplié les pressions contre la Cour. Selon le site Axios, le Premier ministre israélien aurait ainsi exhorté le président Joe Biden à «intervenir» pour empêcher la Cour de La Haye d'émettre ces mandats, tout en menaçant de représailles l'Autorité palestinienne si la Cour pénale internationale allait de l'avant. «Cela fait plusieurs semaines que le ministère de la Justice se débat pour empêcher que cela ne se produise», expliquait récemment le quotidien Haaretz. Les dirigeants israéliens sont dans leurs petits souliers. Y.S.

L'IRAN AVEC SON PÉTROLE ET SON GAZ NATUREL

Un poids lourd sur l'échiquier énergétique mondial

Qui dit Iran, dit pétrole. En effet, l'Iran, avec une population de 86 millions d'habitants, possède certaines des plus grandes réserves prouvées de pétrole brut au monde et est classé parmi les dix premiers producteurs mondiaux de pétrole.



Iran se classe au troisième rang, après le Venezuela et l'Arabie Saoudite, parmi les pays de l'OPEP en termes de membres possédant les réserves pétrolières les plus importantes. Ils détiennent une part de plus de 13 %. La plupart des réserves pétrolières iraniennes sont situées à terre (représentant environ 71 %), tandis que le bassin du Khouzistan contient environ 80 % des réserves totales. Téhéran partage un certain nombre de champs terrestres et offshore avec des pays voisins, notamment l'Irak, le Qatar, le Koweït et l'Arabie saoudite. Les estimations du Oil & Gas Journal, incluant le pétrole brut, les condensats et les liquides gazeux, indiquent que les réserves de pétrole iraniennes ont atteint 208,6 milliards de barils à la fin de 2023, soit un chiffre inchangé par rapport à l'année précédente.

Iran représente 24 % des réserves pétrolières du Moyen-Orient et 12 % du total mondial, selon l'Energy Information Administration des Etats-Unis.

Toutefois, malgré les réserves abon-

dantes du pays, la production de brut souffre depuis des années du manque d'investissements et des répercussions des sanctions internationales, notamment celles imposées par les Etats-Unis. Bien que le pays soit membre de l'OPEP, il est exempté des réductions de production dans le cadre de l'accord de l'alliance OPEP+, en raison des restrictions imposées à la production à la suite des sanctions internationales.

Iran reste en outre l'un des plus grands pays producteurs et possédant des réserves de gaz naturel au monde, puisque l'Iran possède environ 34 000 milliards de mètres cubes de réserves prouvées de gaz naturel à la fin de 2023, soit presque autant que l'Amérique précoïdante, selon les données du Oil & Gas Journal.

Iran est l'un des cinq principaux producteurs de gaz naturel au monde, produisant environ 259,4 milliards de mètres cubes en 2022, contre 3,5 milliards de mètres cubes en 1970.

Selon les données du British Energy

Institute, le pays était le troisième producteur mondial de gaz naturel après les Etats-Unis et la Russie en 2022. La production de gaz naturel sec a augmenté de plus de 60 % entre 2011 et 2021, malgré les sanctions, avec l'augmentation de la production de gaz associé à partir des champs pétroliers, ainsi que le développement du champ de South Pars (le plus grand champ de gaz non associé du pays).

Téhéran prévoit d'augmenter sa production de gaz naturel d'environ 50 % d'ici 2029, pour répondre à la demande intérieure croissante, en tirant parti d'énormes ressources, notamment l'annonce de la découverte d'un champ de gaz dans la mer d'Osman dont les réserves pourraient approcher les 200 000 milliards de mètres cubes.

En octobre 2023, le ministre iranien du Pétrole, Javad Oli, avait annoncé la découverte de quatre nouveaux champs de pétrole et de gaz, après l'extension des opérations d'exploration dans le pays.

M.H.

POLITIQUE RÉGIONALE ET INTERNATIONALE

Le cap maintenu ?

Israël en réaction à la frappe menée par l'armée sioniste contre le consulat iranien à Damas, est accident à de quoi alimenter les suppositions et les théories. Pour le moment, on s'accorde à dire que ce sont les conditions militaro-politiques, particulièrement défavorables qui sont à l'origine de cet accident.

S'exprimant à cette occasion, le sénateur Chuck Schumer, de confession juive, leader de la majorité au Sénat américain, a déclaré, dans ce sens, que les services de renseignement l'avaient informé qu'il n'y avait «aucune preuve d'acte criminel» dans le crash de l'hélicoptère du président iranien.

Evidemment, on va se prêter ces jours-ci à toutes sortes de spéculations, surtout sur les réseaux sociaux, mais seule l'enquête approfondie menée actuellement par les services iraniens permettra de déterminer les circonstances exactes de ce crash. Intervenant au moment où

selon le site américain "Axios" et des journaux iraniens, Téhéran et Washington mènent de profondes négociations abouties par le sultan d'Oman, la mort d'Ebrahim Raissi va probablement impacter les agendas politiques de l'Iran. Mais ce qui est certain, c'est qu'il n'y aura pas de changement de cap dans la politique iranienne. Le programme nucléaire, le soutien indéfectible à la révolution palestinienne et les conflits régionaux sur fond de guerre sioniste contre Ghaza resteront des dossiers majeurs dans l'orientation politique de l'Iran. Ceux qui s'attendent à voir l'Iran affaibli par cette tragédie vont rapidement déchanter. Des élections pour élire un nouveau président sont prévues dans une cinquantaine de jours. En attendant, c'est le premier vice-président, Mohsen Mokhber, désigné par le guide suprême l'ayatollah Ali Khamenei, qui va assumer les fonctions de président par intérim. Dans

une déclaration rapportée par des médias iraniens, Mohsen Mokhber a déclaré : « Cette épave est douleur et difficile pour le peuple, le gouvernement et les dirigeants. Mais il y a deux choses qu'il ne faut pas oublier. La première, c'est la force du système de la République islamique et la seconde, c'est que le pays continuera d'être dirigé sans aucune négligence ». Le Conseil stratégique pour les relations extérieures en Iran a souligné de son côté qu'il ne fait aucun doute que la politique étrangère adoptée par la République islamique d'Iran se poursuivra avec force ». Dans le même sillage, le commandant des Gardiens de la révolution en Iran, le général Hossein Salami, a affirmé que « contrairement aux souhaits des ennemis, l'Iran poursuivra le chemin de sa révolution et de son progrès malgré cet incident dévastateur ».

Baaleem B.

LE PÔLE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE DE SIDI ABDELLAH

Un acquis important pour l'Algérie

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, avant-hier, que le pôle scientifique et technologique de la ville nouvelle de Sidi Abdellah était un «important acquis» pour l'Algérie, au vu de ses structures modernes, à même de dispenser une formation de qualité aux étudiants.



À près d'avoir inauguré le pôle scientifique et technologique du chahid «Abdelhafid Badreddine» de la ville de Sidi Abdellah, à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de l'Etudiant, le président de la République s'est déplacé vers l'Ecole nationale supérieure de l'Intelligence artificielle (ENSIA), où il a rencontré les étudiants qu'il a suivis de l'accompagnement et du soutien de l'Etat. Le président de la République s'est félicité des structures qui renferme ce pôle qui se veut un acquis important, notamment les écoles supérieures, autre le fait qu'il soit

entouré d'une Ville nouvelle disposant de l'ensemble des structures et commodités indispensables requises pour les villes nouvelles modernes, à savoir des ensembles d'habitations, des réseaux technologiques modernes, des entreprises de services et des espaces commerciaux. Le Président, M. Abdelmadjid Tebboune, a, en outre, rappelé que la Ville nouvelle de Sidi Abdellah avait été réalisée selon les exigences requises par les villes nouvelles dans des délais acceptables. Le président de la République a également visité l'atelier scientifique conjoint entre l'Ecole

nationale supérieure de l'intelligence artificielle et le groupe Sonatrach, où il a écouté des explications sur le fonctionnement et les missions de cet atelier, avant de se rendre à l'Ecole nationale supérieure des Mathématiques et d'assister à une partie de la Conférence scientifique animée en anglais par un enseignant algérien exerçant dans une université finlandaise. Par la même occasion, le Président de la République a exprimé sa considération pour l'école universitaire algérienne établie à l'étranger, et sa contribution dans la formation scientifique à l'intérieur

du pays. Au niveau de cet édifice scientifique et technologique, le Président de la République a visité une exposition dédiée aux inventions et aux projets réalisés par les étudiants, notamment dans le domaine de l'électricité industrielle, de l'agriculture et de la médecine. Lors de ses échanges avec les étudiants qui ont réalisé ces projets, le Président de la République a réaffirmé le soutien de l'Etat à ces projets et l'encouragement des étudiants pour davantage d'innovation et de créativité, et pour qu'ils créent leurs propres start-up. R.N.

MAURITANIE

Création d'une association des diplômés des universités et instituts algériens

Une Association des diplômés des universités et instituts algériens a été créée à Nouakchott, regroupant plus de 800 cadres et chercheurs mauritaniens diplômés des établissements universitaires algériens, une initiative visant le renforcement de la coopération et des relations entre l'Algérie et la Mauritanie. Une cérémonie a été organisée, à cette occasion, le week-end dernier en présence de l'ambassadeur d'Algérie en Mauritanie, Mohamed Benattouf, du président du groupe parlementaire d'amitié mauritano-algérienne, Dah Scheib, outre des diplomates et de parlementaires mauritaniens, et de nombreux cadres algériens et mauritaniens. Cette nouvelle tribune scientifique et culturelle a pour objectif de sensibiliser à l'importance des liens culturels et scientifiques entre la Mauritanie et l'Algérie et de «créer une conscience juridique et culturelle commune pour encadrer les activités culturelles et scientifiques bilatérales, au profit des deux pays en renforçant les liens de solidarité et de fraternité entre les diplômés des universités et instituts

algériens». Dans son allocution lors de la cérémonie, Benattouf a mis en exergue les relations privilégiées et les liens fraternels entre l'Algérie et la Mauritanie, saluant cette initiative reflétant ces relations distinguées. L'ambassadeur algérien a également souligné le rôle de cette association dans le renforcement des relations algéro-mauritanienes, qui connaissent une «dynamique historique», depuis la visite du président mauritanien, Mohamed Ould Cheikh El-Ghazouani, en Algérie en décembre 2021, et les accords stratégiques majeurs qui en ont découlé, notamment la création du poste frontalier et de la route reliant Tindouf à Zouerate. Plus de 500 bourses d'études ont été octroyées par l'Algérie aux étudiants mauritaniens au titre de l'année universitaire 2023-2024. Le président de l'association des diplômés des universités et instituts algériens, Mohamed Boua Mouldtar Mbarek, a précisé quant à lui que «cet événement reflète les relations culturelles profondes liant les deux pays frères», soulignant que cette association

œuvrera à consécration de cette relation, et rendre la pareille au pays qui les a accueilli tout au long de leur cursus universitaire». Et de préciser que l'Association se vaut un trait d'union pour le renforcement des relations entre les peuples algérien et mauritanien, a-t-il soutenu. Dans une déclaration à l'APS, le chargé de l'information et de la communication externe du comité de supervision de l'association des diplômés des universités et instituts algériens, Maloum Yahia El-Maloum, a affirmé que l'idée de créer cette association remontait à 4 ans, où des docteurs et ingénieurs mauritaniens qui ont fait leurs études en Algérie ont décidé de mettre en place un cadre les réunissant, en tant que diplômés des universités et instituts algériens. «Cet espace commun incite à renforcer les relations bilatérales entre les deux pays frères», a indiqué l'intervenant, tout en exprimant la gratitude des étudiants mauritaniens à l'Etat Algérien, pour intérêt qu'il accorde aux étudiants mauritaniens.

R.S.

HADJ 2024/1445H

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE APPELLE LES HADJI À ÊTRE LES MEILLEURS AMBASSADEURS DE L'ALGÉRIE

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a appelé les hadji algériens à être les meilleurs ambassadeurs de leur pays à l'occasion du départ, lundi, du premier groupe de pèlerins vers les Lieux Saints de l'Islam.

«Demain, si Dieu le veut, aura lieu le premier vol de nos pèlerins. Je prie Dieu le Tout-Puissant de faciliter le voyage, que votre Hadj soit accepté. Soyez les meilleurs ambassadeurs de votre pays et bon retour à tous sains et saufs», a écrit le Président de la République sur son compte officiel dans les réseaux sociaux.

BORDJ BOU ARRERIDJ

UN RÉSEAU CRIMINEL INTERNATIONAL DE TRAFIQUANTS DE PSYCHOTROPES DÉMANTELÉ

Les services de Gendarmerie nationale à Bordj Bou Arreridj, ont démantelé, dans le cadre d'une enquête concernant une précédente affaire de saisie de 837.000 gélules de «Pregabalines», un réseau criminel transfrontalier spécialisé dans le trafic de psychotropes, a indiqué, avant-hier, un communiqué de ces services. «Dans le cadre d'une enquête ouverte liée à une précédente affaire de saisie de 837.000 gélules de «Pregabalines», les éléments de la section Recherches de la Gendarmerie nationale de Bordj Bou Arreridj, ont démantelé un réseau criminel transfrontalier spécialisé dans le trafic de psychotropes, composé de 5 individus, et saisi une quantité considérable de comprimés psychotropes (1.200 gélules de Pregabalin 300 mg), précise ledit communiqué.

L'opération est intervenue suite à une enquête approfondie et l'exploitation des preuves techniques et scientifiques, et le recours à des experts spécialisés, ce qui a permis l'identification et le démantèlement des membres dudit réseau criminel qui opèrent à travers plusieurs wilayas, grâce à la mise en place d'un plan bien ficelé.

L'enquête a révélé que les membres dudit réseau «importaient les psychotropes d'un pays étranger, pour les camoufler par la suite et les transporter des wilayas frontalières vers les wilayas de l'intérieur». «Cinq (05) retraits de justice ont été arrêtés et un total de 838.200 gélules de Pregabalin de fabrication étrangère saisies, outre un camion, un véhicule touristique et 450 millions de centimes en liquide et une somme d'argent en devise, de faux billets en monnaie nationale et en devise, et 8 téléphones portables».

«Les mis en cause seront déférés devant les juridictions compétentes, après parachèvement de toutes les procédures légales», note le communiqué.

R.S.

10^e FORUM MONDIAL DE L'EAU

Derbal à la tête d'une délégation algérienne à Bali

Les travaux du 10^e Forum mondial de l'eau ont débuté hier à Bali, en Indonésie, avec la participation du ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, pour débattre des défis actuels liés à la gestion de l'eau et de l'assainissement.

Derbal, qui est arrivé dimanche soir à Bali, conduit la délégation algérienne à ce Forum ayant pour thème "Avec une bonne gestion de l'eau, nous pouvons atteindre la prospérité ensemble et pour tous".

Cet événement international, qui réunira durant 4 jours de débats, des chefs d'Etat et de gouvernement, des ministres, des hauts responsables, des acteurs du domaine et des experts, ainsi que des représentants de la société civile, sera de cadre idoine, où la communauté de l'eau et les décideurs politiques peuvent collaborer et progresser sur le long terme pour les défis globaux de l'eau. Lors de ce forum, Derbal doit s'entretenir avec plusieurs de ses homologues et évoquer les dossiers de l'heure concernant la problématique de la gestion de l'eau, l'Algérie étant un acteur clé dans ce domaine aux niveaux régional et internatio-



nal. Le 10^e Forum mondial de l'eau est marqué par la présence d'une importante délégation

algérienne composée notamment de parlementaires, d'experts dans le domaine de l'eau,

de représentants de la société civile et du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ). Parmi les

points qui seront débattus figurent notamment la gestion des ressources en eaux souterraines et la protection des écosystèmes et des zones humides, a affirmé à l'APS un membre de la délégation algérienne à Bali. L'événement sera également l'occasion de présenter l'expérience algérienne pionnière en matière de gestion de l'eau et de valorisation des ressources hydriques pour assurer un accès sûr à l'eau, et ce à travers le lancement de mégaprojets, dont le dessalement de l'eau de mer, le recours aux transferts inter-régions, ainsi que la réutilisation des eaux traitées.

Il s'agit en outre de sensibiliser sur l'importance de la protection des écosystèmes et la gestion efficiente de l'eau, en mettant notamment en exergue les foggars, cette technique d'irrigation ancestrale ingénierie économique en eau, selon la délégation algérienne.

R.E.

ALGÉRIE-RUSSIE

ZARUBEZHNEFT SOUHAITE ÉLARGIR SA COOPÉRATION AVEC SONATRACH

Le Secrétaire général (SG) du ministère de l'Energie et des Mines, Abdelkrim Aouissi, a examiné, avant-hier, avec une délégation de la compagnie russe "Zarubezhneft", les opportunités d'investissement dans le domaine des hydrocarbures en Algérie, notamment en matière de développement des champs pétroliers et de la production des équipements, selon un communiqué du ministère. La rencontre avec la délégation de la compagnie "Zarubezhneft", conduite par le vice-président de la compagnie chargé du développement des affaires, directeur des projets internationaux, Terentyev Vycheslav, s'est déroulée en présence de l'ambassadeur de la Fédération de Russie en Algérie et de cadres du ministère. L'accent a été mis, à cette occasion, sur les moyens de renforcement des relations de coopération et de partenariat dans le domaine de l'exploration, du développement et d'exploitation des hydrocarbures. Les deux parties ont abordé lors de cette rencontre, la relation existante entre Sonatrach et la compagnie russe, ainsi que les perspectives de son développement, notamment à travers le mémorandum d'entente signé entre les deux compagnies dans le cadre de la nouvelle loi sur les hydrocarbures, précise le communiqué du ministère. La rencontre a également porté sur les possibilités de coopération et les opportunités d'investissement disponibles dans le domaine du développement des champs et la production locale des équipements de l'industrie pétrolière et gazière, la promotion du produit local, outre la réduction des émissions et la capture du carbone. Les deux parties ont également exprimé leur volonté commune de renforcer la coopération et de développer des partenariats mutuellement bénéfiques, basés sur des projets intégrant la maîtrise des techniques de production, le transfert du savoir-faire, et de l'expérience, entre la formation et l'intégration nationale, note enfin le communiqué.

N.S.

POUR ÉLARGIR LES PERSPECTIVES DE COOPÉRATION BILATÉRALE

Arkab en visite en République du Congo

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab effectue, du 20 au 22 mai, une visite de travail en République du Congo, en vue d'élargir les perspectives communes de coopération bilatérale et d'examiner les voies de leur développement dans les différents domaines notamment celui de l'énergie et des mines, a annoncé un communiqué du ministère. "A l'invitation du ministre des Hydrocarbures de la République du Congo, M. Bruno Jean Richard Issia, le ministre de l'Energie et des Mines, M. Mohamed Arkab effectue, du 20 au 22 mai, une visite de travail à Brazzaville, capitale de la République du Congo, accompagné des Président-Directeurs Généraux des groupes Sonatrach et Sonegar, ainsi que du président de l'Agence nationale des activités minières (ANAM) et de cadres du secteur", précise le communiqué.

La visite s'inscrit en droite ligne dans "les efforts conjoints visant à renforcer les relations fraternelles historiques ancrées entre les deux pays pour élargir les perspectives communes de coopération bilatérale et examiner les voies de leur développement notamment dans le domaine de l'énergie et des mines, et ce dans le cadre de la mise en œuvre des résultats de la visite du ministre congolais des Hydrocarbures, effectuée en mai 2022 en Algérie, ayant été sanctionnée par la signature du procès-verbal des discussions entre l'Algérie et la République du Congo dans le domaine des hydrocarbures".

Lois de la visite du ministre congolais en Algérie, la délégation ministérielle avait visité plusieurs installations gazières à Arzew, ainsi que le Centre de Recherche et de Développement et l'Institut Algérien de pétrole (IAP). Elle avait également tenu des réunions au niveau du groupe Sonatrach et des organismes de régulation relevant du secteur des hydrocarbures, à l'instar de l'Agence nationale de valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAP) et de l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH).

Dans le cadre de sa visite, Arkab aura plusieurs rencontres et réunions avec des responsables congolais, notamment avec le ministre des Hydrocarbures et le ministre de l'Energie et de l'Hydraulique, selon la même source.

N.S.

PÉTROLE

La demande mondiale en mars a augmenté de 1,3 million de barils par jour

La demande mondiale de pétrole a augmenté en mars 2024, sur une base mensuelle, tirée par la Chine, à mesure que la consommation d'essence a augmenté, et que la production mondiale a également augmenté. Selon des données récentes, la demande mondiale de pétrole a augmenté de 1,3 million de barils par jour en mars 2024, par rapport aux niveaux du mois précédent. En revanche, la production mondiale de pétrole brut a augmenté d'environ 78 000 barils par jour sur une base mensuelle, mais a diminué d'environ 1,5 million de barils par jour sur une base annuelle. L'augmentation de la demande mondiale

de pétrole en mars 2024 s'est produite alors que la consommation chinoise a augmenté, atteignant 16,6 millions, soit 15 % de plus que la moyenne des 5 dernières années. En conséquence, les importations chinoises de pétrole ont augmenté de plus de 1,1 million de barils par jour au cours du mois de mars 2024, pour atteindre 11,58 millions, selon le rapport du Forum International de l'Energie, publié aujourd'hui, lundi 20 mai 2024, sur la base de l'initiative de données des organisations conjointes (JODI). Les importations de pétrole brut de l'Inde ont également augmenté d'environ 179 000 barils par jour sur une base

mensuelle, pour atteindre 4,758 millions de barils par jour en mars 2024. De manière générale, la demande mondiale de pétrole en mars 2024 a été soutenue par une augmentation de la consommation d'essence jusqu'à son niveau saisonnier le plus élevé jamais enregistré. Globalement, pour 2024, les prévisions de demande de pétrole varient selon les grands organismes. L'OPEP, l'Agence internationale de l'Energie et l'Energie Information Administration s'attendent à ce que la demande augmente respectivement d'environ 2,25 millions, 1,06 million et 0,92 million de barils par jour.

R.E.

CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE DE L'ÉTUDIANT À L'EST DU PAYS

Mise en service d'infrastructures et activités sportives et culturelles

Exposition de photos, conférences, affectation de locaux aux jeunes porteurs de projets, salon de clubs scientifiques, autant d'activités organisées pour célébrer cet événement.

Les wilayas de l'est du pays ont célébré dimanche le 68ème anniversaire de la Journée nationale de l'étudiant, commémorant la grève des étudiants du 19 mai 1956, par la réception de nouvelles structures à l'effet d'améliorer les conditions de vie des citoyens et l'organisation de plusieurs activités et manifestations sportives et culturelles, rapporte l'APS. A Constantine, le moudjahid Mohamed Seghir Hammouchi a donné à l'université "Salah Boubnider" une conférence sur cette grève qui fut un tournant décisif pour la révolution de libération contre la distinction de moudjahidine et d'étudiants militaires. A Batna, le Centre universitaire colonel Si El Houas de la wilaya délégué de Birka a accueilli les festivités locales marquées par une cérémonie de recueillement à la mémoire des chouhada, l'inauguration au sein du Centre d'un bureau de poste et l'inspection du projet de 1000 places pédagogiques par le wali Mohamed Bennalek et le wali délégué Said Boudabah. Il a été procédé aussi à la pose de la première pierre du projet de réalisation d'un lycée à Birka et à la mise en service du réseau de gaz naturel alimentant 157 foyers et d'un terrain de proximité dans la mecha Aïn Delfla de la commune de Bitam. A Guelma, 12 jeunes porteurs de projets ont reçu des arrêtés d'affectation de locaux commerciaux au cours d'une cérémonie



mosaïque présidée à l'université par la wali Mme Houria Agouane. Les autorités locales accompagnées de la famille révolutionnaire et des responsables de l'université se sont recueillis au cimetière des chouhada à la mémoire des martyrs avant d'assister aux activités culturelles tenues sur la place de l'étudiant et à la salle des conférences de la bibliothèque centrale de l'Université 8 mai 1945. A Oum El Bouaghi, le wali Aliou Aboit a accompagné des autorités civiles et militaires et d'étudiants se sont rendus au cimetière des chouhada où le drapeau national a été levé et une gerbe de fleurs déposée à la mémoire des martyrs tandis

que l'Université "Mohamed Cherif Messaïda de Souk Ahras a accueilli plusieurs activités et conférences sur l'événement, données par le secrétaire de wilaya des moudjahidine Larbi Oudhaini et les professeurs Riad Bouléhoul et Fatah Abdellatif. Outre la distinction d'étudiants universitaires, A Sétif, la commémoration a débuté devant la stèle commémorative du 19 mai 1956 à l'Université "Perhat Abbas" par la levée du drapeau national et la lecture de la Fatihah du Saint coran à la mémoire des chouhada. Le coup de départ a été donné ensuite à un cross à l'intérieur de l'université avant la visite des stands des galeries de la créativité

estudiantine au hall de l'amphithéâtre Moulood-Kessim-Nait-Bekacem. De leur côté, les autorités de la wilaya de Skikda et la famille révolutionnaire ont célébré cette date en se rendant au cimetière des chouhada de Ramdane Djamel où le drapeau national a été levé et la Fatihah a été lue à la mémoire des martyrs ayant de se diriger vers l'Université 20 août 1955 pour visiter l'exposition de photos historiques organisée par le Musée régional moudjahid Colonel Ali-Kafi et le salon des clubs scientifiques universitaires puis assister à un concert de musique et des lectures poétiques données par des étudiants ayant distribué les prix aux étudiants lauréats des concours culturels et sportifs. A Duled Djellal, le wali Abderrahmane Delimi et les autorités locales se sont rendus au cimetière des chouhada où le drapeau national a été levé, une gerbe de fleurs déposée et la Fatihah du Saint coran lue à la mémoire des chouhada. Le secrétaire de wilaya de l'Organisation nationale des moudjahidine, Abdellah Chouaïdi, a rappelé dans son allocution à l'occasion les sacrifices des étudiants algériens qui avaient rejoint les maquis pour défendre leur dignité et leur patrie et pour que l'Algérie vive libre et indépendante, saluant les efforts consentis par l'Etat algérien aujourd'hui pour construire l'Algérie nouvelle.

R.R.

RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE

Coup d'envoi dans les wilayas de l'Ouest

Le coup d'envoi du Recensement général de l'agriculture (RGA) a été donné, dimanche dans les wilayas de l'Ouest sous la supervision des autorités locales, avec la mobilisation d'importants moyens humains et l'utilisation d'équipements technologiques modernes. Dans la wilaya d'Oran, le wali Said Sayoud a supervisé le coup d'envoi de cette opération lancée, sous le slogan "Informations précises, développement durable", en présence des présidents des Assemblées populaires communales (P/APC), des chefs de daïras et des agents recenseurs. La directrice de la wilaya des Services agricoles (DSA), Karima Amrani, a précisé à l'APS que le recensement cible dans la wilaya d'Oran un total de 8.650 exploitations agricoles réparties à travers 51 zones, indiquant que 51 agents recenseurs, 2 encadrants et 11 contrôleurs ont été mobilisés pour la réussite de cette opération, au cours de laquelle une plateforme numérique a été mise en place pour répertorier toutes les données. Dans la wilaya de Saida, 15.300 exploitations agricoles sont concernées par cette opération, dont le coup d'envoi a été donné à partir

dans l'une des exploitations agricoles de la commune chef-lieu de wilaya. Dans la wilaya d'El Bayadh, un effectif total de 130 agents, dont 105 recenseurs, 22 contrôleurs et 2 encadrants relevant de la DSA et du Haut-commissariat au développement de la steppe, des communes, de l'administration des Domaines et de la Chambre locale de l'agriculture, sont chargés de mener cette opération. La wilaya de Mostaganem, où 27.000 exploitations sont ciblées, a mobilisé 170 agents, 32 contrôleurs et 2 observateurs pour cette action, qui est également marquée par la création de 10 centres de collecte et d'enregistrement des données dans la plateforme numérique créée spécialement à cet effet. Dans la wilaya de Relizane, le RGA a donné lieu à la mobilisation de 100 recenseurs, alors que dans la wilaya de Nâma 11.344 entités agricoles seront "visitées" par les agents recenseurs par les pouvoirs publics pour la réussite du RGA, troisième du genre à être organisé depuis l'indépendance, rappelle-t-on.

SKIKDA : OUVERTURE DE L'INVESTISSEMENT DANS LES INDUSTRIES DE LA PÊCHE

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a annoncé, samedi, dans un communiqué, l'ouverture de l'investissement dans les industries de la pêche et de l'aquaculture au profit des professionnels ou détenteurs de capitaux dans la wilaya de Skikda, appelant les investisseurs à préparer des fiches techniques sur leurs projets en prévision de la participation au choix des fonciers proposés. L'opération d'inscription pour bénéficier des licences d'investissement se déroulera dans les prochains jours sur la plateforme numérique de l'Agence et les investisseurs disposant de capacités financières suffisantes sont invités à préparer des fiches techniques sur leurs projets, notamment les informations essentielles relatives à l'enveloppe budgétaire du projet, les sources de financement et le nombre d'emplois à créer. Selon le communiqué, les projets proposés doivent concerner de préférence certaines activités, notamment celles qui contribuent à la substitution des importations, à la production des marchandises et des produits ainsi que celles qui apportent des solutions nouvelles, relevant que le choix de l'investissement dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture est laissé à la libre initiative des acteurs économiques (professionnels ou détenteurs de capitaux) qui peuvent intervenir dans l'ensemble des activités ouvertes à l'investissement, et qui sont liées à plusieurs axes.

JOURNÉE D'INFORMATION SUR LE TOURISME À TÉBESSA :

Appel à créer des plateformes numériques

Les participants à une journée d'information sur le tourisme, organisée ce dimanche à Tébessa, ont appelé à créer des plateformes numériques de marketing touristique et culturel.

Les intervenants au cours de la rencontre, initiée par la Direction de la Jeunesse et des sports de la wilaya de Tébessa sur le site archéolo-

gique de la basilique Sainte-Crispine au centre-ville du chef lieu de la wilaya à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de l'étudiant, ont estimé nécessaire de recourir aux nouvelles technologies dans la promotion et le marketing des services offerts par les deux secteurs du Tourisme et de la Culture. Le directeur de la

jeunesse et des sports, Mostafa Hamiaoui, a ainsi affirmé la nécessité de faire connaître davantage les monuments archéologiques que recèle la wilaya de Tébessa sur les diverses plateformes électroniques. De son côté, le fondateur de l'incubateur de startups Nobel Company, Sami Béchiche, a mis l'accent sur l'importance de créer des pla-

teformes et des applications électroniques sur les sites archéologiques de la wilaya de Tébessa, les hôtels, les établissements-services et autres structures pour mieux permettre aux touristes de définir leurs destinations et planifier leurs déplacements en plus d'actions de promotion du patrimoine culturel matériel et immatériel.

Les abeilles menacées par l'usag

Dans le monde, trois cultures sur quatre qui produisent des fruits ou des semences destinés à l'alimentation humaine dépendent en partie des abeilles et d'autres pollinisateurs.

La célébration de la Journée mondiale des abeilles le 20 mai coïncide avec l'anniversaire d'Anton Janša, qui, au 18^e siècle, fut le pionnier des techniques apicoles modernes dans sa Slovénie natale et rendit hommage à l'abeille pour sa capacité à travailler dur tout en n'ayant besoin que de peu d'attention. La pollinisation est cependant un processus fondamental pour la survie des écosystèmes car de lui dépendent la reproduction de près de 90 % des plantes sauvages à fleurs du monde, ainsi que 75 % des cultures vivrières et 35 % des terres agricoles à l'échelle de la planète. Non seulement les polliniseurs contribuent directement à la sécurité alimentaire, mais ils constituent aussi des leviers essentiels pour la conservation de la biodiversité. Pour attirer l'attention de tous sur le rôle clé que jouent les polliniseurs, sur les menaces auxquelles ils sont confrontés et sur leur importante contribution au développement durable, les Nations Unies ont décidé de désigner le 20 mai Journée mondiale des abeilles. Cette journée vise aussi à encourager un renforcement des mesures de protection des abeilles et des autres polliniseurs, qui peuvent contribuer de manière significative à la résolution des problèmes liés à l'agroalimentation alimentaire mondial, notamment dans les pays en développement.

Nous dépendons tous des polliniseurs et il est donc crucial de surveiller leur déclin et de freiner la perte de la biodiversité et la dégradation des écosystèmes. Les jeunes peuvent jouer un rôle crucial dans la lutte contre les problèmes auxquels font face les abeilles et autres polliniseurs, c'est pourquoi la Journée mondiale des abeilles 2024 a pour thème « Volons au secours des abeilles, avec les jeunes ». Ce thème montre combien il est important d'encourager la jeunesse à s'engager dans le secteur de l'apiculture et à prendre part aux efforts de préservation des polliniseurs, car c'est elle qui sera la future gardienne de notre environnement. L'objectif de la campagne de cette année est de sensibiliser les jeunes et d'autres parties prenantes au rôle fondamental des abeilles et des autres polliniseurs dans l'agriculture, l'équilibre écologique et la préservation de la biodiversité. En incitant les jeunes à s'investir dans l'apiculture et à participer à des projets pédagogiques et à des initiatives de sensibilisation, nous pouvons faire naître une nouvelle génération de défenseurs de l'environnement et leur donner les moyens d'avoir un impact positif sur le monde. En renforçant la diversité des systèmes agricoles et en réduisant la dépendance à l'égard des produits chimiques toxiques, il est possible de favoriser une plus large pollinisation. Ce faisant, on peut accroître la qualité et la quantité des aliments, ce qui bénéficie autant aux populations humaines qu'aux écosystèmes.

CONNAISSEZ-VOUS TOUS LES POLLINISATEURS ?

Les polliniseurs ont un taux d'extinction qui

est aujourd'hui de 100 à 1 000 fois plus élevé que la normale. Environ 35 % des polliniseurs invertébrés, en particulier les abeilles et les papillons, et environ 17 % des polliniseurs vertébrés, tels que les chauves-souris, sont aujourd'hui menacés d'extinction. Si cette tendance se poursuit, les cultures nutritives telles que les fruits, les noix et autres légumes se verront remplacer par des cultures vivrières comme le riz, le maïs et les pommes de terre, favorisant ainsi des régimes alimentaires déséquilibrés.

Les pratiques agricoles intensives, la monoculture, le recours aux pesticides, les effets des changements climatiques (comme la hausse des températures, la multiplication des sécheresses, les inondations et les perturbations des saisons de floraison), le changement d'affectation des terres figurent parmi les principales menaces pesant sur les abeilles et les autres polliniseurs.

La Convention sur la diversité biologique, reconnaissant comme urgente la nécessité de traiter la question du déclin de leur diversité à l'échelle mondiale, a lancé en 2000 une Initiative internationale pour la conservation et l'utilisation durable des polliniseurs. Celle-ci a comme objectif de promouvoir une action coordonnée à l'échelle mondiale pour surveiller le déclin des polliniseurs, traiter de l'absence d'informations taxonomiques sur les polliniseurs, évaluer l'incidence économique du déclin des services de pollinisation et enfin promouvoir la conservation, le rétablissement et l'utilisation durable de la diversité des polliniseurs dans l'agriculture et les écosystèmes conservés.

QUE POUVONS-NOUS FAIRE POUR LES ABEILLES ?

Individuellement, il est préconisé de garder un ensemble diversifié de plantes dans votre jardin ou votre balcon, encore mieux si elles fleurissent à des moments différents ; préférer l'achat de miel brut issu de vos apiculteurs locaux ; acheter des produits issus de pratiques agricoles durables ; éviter d'utiliser des pesticides, des fongicides ou des herbicides dans nos jardins ; protéger les nids sauvages quand possible ; parfaire une roche laissez dehors un récipient propre avec de l'eau, indispensable pour les abeilles après une journée passée à bourdonner ; soutenir la reforestation ; et sensibiliser les gens autour de nous en partageant ces informations au sein de nos communautés et nos réseaux ! Les apiculteurs ou agriculteurs sont appelés à éviter l'emploi de pesticides toxiques pour les polliniseurs et les écosystèmes, comme le paillage ; diversifier nos cultures autant que possible ; et planter des haies. Les gouvernements et les décideurs doivent renforcer la participation des communautés locales dans la prise de décision, notamment celle des populations autochtones qui connaissent et respectent les écosystèmes et la biodiversité ; mettre en place des mesures stratégiques, y compris des incitations monétaires pour aider le changement ; et accroître la collaboration entre les organisations nationales et internationales, les organismes et les réseaux universitaires et de

recherche pour surveiller et évaluer les services de pollinisation.

LES NÉONICOTINOÏDES NUISENT À LA FERTILITÉ DES ABEILLES

Il suffit d'une seule diffusion d'imidaclopride, un des néonicotinoïdes les plus répandus, pour tuer les abeilles sur des générations entières, souligne le site National Geographic. L'abeille maçonne du verger, nom vernaculaire d'*Osmia lignaria*, est l'amie des arbres fruitiers. Elle pollinise activement les pomiers, les cerisiers, les amandiers, les pêchers, ainsi que nombreuses plantes à fleurs originaire. Elle fait à peu près la taille d'une abeille mellière mais est néanmoins assez différente : elle fait d'un bleu métallique, a un mode de vie solitaire et préfère transporter le pollen sur les poils de son abdomen plastique que sur ceux de ses pattes.

À l'instar de nombreux polliniseurs, elle est vitale pour l'agriculture et extrêmement vulnérable à une classe de pesticides qu'on appelle les néonicotinoïdes (ou NN). D'après une étude réalisée il y a peu, l'imidaclopride, un des pesticides les plus utilisés dans le monde, porte directement atteinte à *Osmia lignaria* et a des effets nocifs sur sa descendance. Comme le décrit une étude publiée le 22 novembre 2021 dans *Proceedings of the National Academy of Sciences*, la descendance des abeilles sauvages exposées à de faibles quantités d'imidaclopride à l'état larvaire (contenues dans le pollen et le nectar souillés administrés par la mère) engendrait 20 % de larves en moins que celles qui n'avaient pas été exposées à cet insecticide. Certaines abeilles y ont été exposées plus d'une fois au cours de leur vie et chaque exposition a davantage réduit leur fertilité.

« Les effets s'additionnent, vous ne pouvez pas simplement prendre une unique exposition pour argenter comptant », déclare Clara Stuligross, auteure principale de l'étude et doctante de l'Université de Californie à Davis. Ceci a son importance, car les abeilles sont exposées de manière répétée aux pesticides au cours de leur vie. Selon Clara Stuligross, ces effets cumulés et multigénérationnels ne sont pas pris en compte dans les évaluations des risques environnementaux alors que celles-ci sont conçues mesurer les dégâts causés par les pesticides et que les législateurs s'en servent pour réguler l'utilisation de produits chimiques. Une abeille maçonne du verger à l'entrée de son nid. Dans la nature, ces insectes étonnent domicile dans des cavités déjà existantes mais utilisent aussi des tunnels artificiels comme sur ce bloc fabriqué par des chercheurs. Les femelles apportent du pollen et du nectar à leur progéniture et les scellent avec de la boue. Cet article de recherche s'appuie sur une multitude d'indices qui tendent à prouver que les néonicotinoïdes jouent un rôle dans le déclin des abeilles et d'autres insectes bénéfiques. Pour Steve Peterson, chercheur, apiculteur et propriétaire du ranch Foothill Bee dans le nord de la Californie où sont notamment élevées des abeilles maçonnes, cette étude est novatrice en ce qu'elle indique que les effets nocifs peuvent perdurer sur des générations. « Ces découvertes étaient le souci de bon nombre d'apiculteurs et de personnes qui élèvent des abeilles dans leur coin quant à ce qui se passe dans les champs cultivés », confie Steve Peterson, qui n'a d'ailleurs pas pris part à ces recherches. « Nous observons des déclins massifs chez tout type d'insectes depuis quelques dizaines d'années et il est possible que ce soit en grande partie dû aux résidus de pesticides dans l'environnement. » Les abeilles mellifères autant que les espèces locales sont en proie au réchauffement et au dérèglement climatique, à des parasites comme Varroa destructor, à des pathogènes, à l'extinction de certaines plantes

à cause du déclin est si récente, un connaisseur n'a années 1990

ABEILLES CHIMIQUES

L'abeille maçonnes des trous crées dans les cavités même le sol tasse d'œufs, arrière, et hât la boue pour. Quand elles abeilles pas nourrir aux femelles pas avec une ! Quelques se leurs larves de l'été et sont suivant pour. Cette irruption printemps et arbres fruitiers sont des larves douées pour de pollen. Des collègues on des dizaines diverses plantes cinq semaines chercheurs à mule d'imida ment en Californie pesticide sur l'étiquette réelles. Un n répondre à taux d'imida est « valable » du produit p à l'édiction ! cide est gêné (les amande Clara Stulig gross insecticides. D'autres rec les abeilles et des amandiers d'adulte, et ceux constat libération, les semaines de les fleurs, blies pour leur ticide avait été présent dans exposées à tome Clara Stulig système organiser les insectes productrices pour comme les jadis, également comme elles nids. Les nids s'attachent à transmission moins toxiques sont nocifs comme les c la base des chercheurs et dans les larves d'abeilles

INSECTES POLLINISATEURS

e des pesticides néonicotinoïdes

bétonnage, entre autres. Leur pectaculaire : d'après une étude, un quart des espèces d'abeilles n'a pas été observée depuis les années 1990.

ET PRODUITS

ES

onne du verger fait son nid dans eusés par d'autres insectes, dans de certains arbres, et parfois à l'abri. Les femelles pondent une multitude dans sa propre cavité en lissant des murs en mélangeant de la terre et de l'argile. Émergent le printemps venu, les femelles se débrouillent pour se nourrir de pollen et de nectar. Mais plus tard, elles meurent, deviennent pré-adultes au cours de leur vie et au printemps recommencent le cycle.

on de la pollinisation au début du printemps est cruciale pour la plupart des abeilles : les abeilles magasinent du verger sont plus efficaces que les abeilles mellifères, car elles sont plus rapides à transporter de grandes quantités de pollen. Selon Clara Stilgros, « nous avons créé des cages de plein air pour d'abeilles magasines et y ont placé des fleurs. Dans certaines cages, nous avons libéré les abeilles, les avons imbibées de terreau avec la formamide utilisée le plus fréquemment. Les chercheurs ont diffusé au taux maximum recommandé pour simuler des conditions présentant de Bayer a accepté de National Geographic. Selon lui, le formamide utilisé dans cette étude dans les champs « mais les conclusions sujet » parce que « l'étiquette indique la diffusion pré-écllosion et de la fleur ». Même si cet insecticide a été appliqué à des plantes (par exemple) après l'écllosion, il n'est pas nécessaire d'utiliser ces toutes l'année dans les champs. Les recherches montrent d'ailleurs que naissances du verger vivant autour sont toujours exposées à l'insecticide au long de leur courte vie, ce à des niveaux comparables à ceux dans cette étude. Après leur mort, les abeilles sont restées quelques jours dans les cages. Elles y ont pollinisé des nids et récolté nectar et pollen larvaires. À ce moment-là, l'insecticide absorbé par les fleurs et était sous leurs tissus. « Elles sont traversées par le pollen et le nectar », affirme Stilgros.

Elle ajoute que la nature des NNI (qui s'impliquent dans les tiges des plantes pollinées que de temps au moment du contact) en fait chimiques « toxiques mais efficaces contre certains nuisibles végétaux mais que cela n'est pas spécifique aux pollinisateurs. Steve Peterson, qui part que les abeilles sont peut-être polluées au niveau du sol et utilisent de la boue pour leurs niches, tuent les insectes en eux-mêmes et en empêchant la reproduction. Ils sont utiles pour les mammifères mais pour beaucoup d'invertébrés rustiques et le plancton, qui sont à l'écosystème d'eau douce. Les abeilles servent d'un protocole crucial en exposant uniquement les abeilles à l'imidaclopride présent

dans le pollen et le nectar de plantes traitées avec le pesticide que leur amenaient leur mère. Par ailleurs, des abeilles y étaient exposées à la fois à l'état larvaire et aussi au stade adulte ; et d'autres uniquement au stade adulte ; et d'autres pas du tout. L'abeille magasine du verger (*Osmia lignaria*) batte sur une fleur de l'espèce indigène *Phacelia tanacetifolia*. Quand les abeilles buttent du pollen et nectar sur les fleurs, elles sont exposées à des insecticides qu'elles transmettent ensuite à leurs larves. En marquant les abeilles à la peinture, les chercheurs les différencient mieux lorsque'ils étudient leur nécrose et leur reproduction. Ils ont découvert que chaque exposition successive diminuait un peu plus la fertilité. Les abeilles exposées à l'état larvaire engendraient 20 % de larves en moins que celles qui n'avaient pas été exposées. Celles exposées à un stade pré-adulte et ultérieur de leur vie pondraient 44 % de larves en moins. Comme les abeilles pondent en général deux bonnes douzaines d'œufs, cela fait une différence de dix abeilles. Celles qui n'avaient pas été exposées qu'à l'âge adulte produisaient 30 % de larves en moins.

Les chercheurs ne savent pas encore comment l'imidaclopride affecte la fertilité mais il n'est pas surprenant qu'un poison pour le système nerveux central donne ce type de résultat. Ces effets sont « plutôt dramatiques », prévoit Clara Stilgros, et sont certainement l'une des raisons pour lesquelles les populations d'abeilles déclinent à certains endroits. Des preuves toujours plus nombreuses montrent que les néonicotinoïdes nuisent à des insectes indispensables. Par le passé, les études se sont surtout focalisées sur leurs effets mortels, mais de plus en plus de données sur leurs impacts non letals voient le jour. Par exemple, un article montrait récemment que l'imidaclopride diminue drastiquement la fertilité des abeilles de la tribu Eucerini. Et une autre étude découvrait que ce composé chimique diminue l'activité mitochondriale des abeilles mellifères (c'est dans les mitochondries qu'est générée l'énergie des cellules). Comme ils sont dangereux pour les pollinisateurs,



et d'autres insectes, les néonicotinoïdes comme l'imidaclopride sont toujours autorisés dans bon nombre de pays dont les États-Unis.

UN PREMIER VACCIN DESTINÉ AUX ABEILLES APPROUVE AU CANADA

L'Agence canadienne d'inspection des aliments a autorisé sous conditions un vaccin oral destiné à protéger les abeilles mellifères contre une maladie appelée loque américaine, qui peut anéantir des colonies entières si elle n'est pas traitée. L'Agence canadienne d'inspection des aliments a autorisé sous conditions un vaccin oral destiné à protéger les abeilles mellifères contre une maladie appelée loque américaine, qui peut anéantir des colonies entières si elle n'est pas traitée.

Le fabricant, Dalan Animal Health, établi aux États-Unis, a annoncé l'approbation canadienne dans un communiqué de presse le 16 octobre 2023. Le vaccin peut être utilisé au Canada « sous surveillance vétérinaire », a indiqué l'agence d'inspection des aliments dans un courriel. La loque américaine est causée par la bactérie *Paenibacillus larvae*, qui produit des spores résistantes à l'environnement et qui peuvent persister pendant des années dans une ruche, a indiqué Ernesto Guzman, directeur du Honey Bee Research Center de l'Université de Guelph. Les abeilles ouvrières dans la ruche peuvent transporter les spores et propager la maladie, mais ce sont les abeilles au stade larvaire qui présentent des symptômes cliniques d'infection, a expliqué M. Guzman. « Si elles ingèrent suffisamment de ces spores, elles se décomposent et pourront mourir dans la ruche », a ajouté Stephen Pernal, responsable national de la recherche sur les abeilles mellifères à Agriculture et Agroalimentaire Canada. « Quand elles font cela, la bactérie se multiplie et produit des milliards de spores supplémentaires. Et ces spores peuvent en fait infecter d'autres abeilles en développement », a déclaré M. Pernal, qui est également responsable de la forme

de recherche Beaverlodge dans le nord de l'Alberta. Les larves en décomposition prennent une couleur foncée et dégagent une odeur de poisson, a-t-il souligné.

La loque américaine est souvent traitée « très judicieusement » avec des antibiotiques en Amérique du Nord, mais il existe des cas où des ruches contenant des dizaines de milliers d'abeilles doivent être brûlées, a rappelé M. Pernal. Avoir un vaccin est « un autre élément dans notre boîte à outils » pour lutter contre la maladie, a-t-il fait valoir. Selon M. Guzman, protéger les abeilles contre les maladies est « extrêmement important » pour la production alimentaire humaine. « On estime qu'un tiers de la nourriture que nous consommons dans les sociétés occidentales est produit grâce aux services de pollinisation des abeilles », a-t-il relevé. Si le vaccin est efficace, il peut réduire l'utilisation d'antibiotiques, ce qui « diminue la possibilité qu'un antibiotique puisse être transporté dans le miel et entrer dans la chaîne alimentaire humaine », a ajouté M. Pernal. Le vaccin contient des bactéries mortes *Paenibacillus larvae* et agit en amenant la reine des abeilles, qui pond les œufs, à l'ingérer. La protection immunitaire du vaccin est transmise aux larves d'abeilles en développement. Le vaccin est mélangé à une pâte de sucre en poudre et de sirop de glucose que les abeilles ouvrières mangent et leurs sécrétions sont données à la reine des abeilles.

Des essais de recherche financés par Dalan Animal Health ont montré une diminution de 30 à 50 pour cent de l'infection par la loque américaine parmi les larves d'abeilles mellifères dont la reine a reçu le vaccin par rapport aux ruches placebo, la clé, ont déclaré M. Guzman et Pernal, sera de voir si le vaccin a le même effet dans le monde réel, notant que les essais ont été menés dans des environnements contrôlés en laboratoire. Le vaccin devrait être « distribué sur une base limitée aux apiculteurs commerciaux au Canada... à partir du printemps 2024 », a indiqué Dalan Animal Health dans un communiqué de presse.

Par A.B., et Agences

TUNISIE

UNE LÉGISLATION POUR PROMOUVOIR LE TOURISME ALTERNATIF

La Tunisie ne manque pas d'atouts qui lui permettent de faire des formes émergentes du tourisme un véritable moteur de développement régional et d'attirer une clientèle touristique friée de culture et tournée vers la nature et l'authenticité. Grâce à sa richesse écologique, mais également à la richesse de son patrimoine culturel, archéologique et culinaire, le pays recèle un potentiel inépuisable en matière de tourisme alternatif. C'est dans ce contexte que l'adoption d'un code de tourisme, la simplification des procédures relatives à la gestion du tourisme alternatif et la création de projets labellisés dans ce domaine, cultivent la vocation d'aplanir les difficultés administratives et juridiques rencontrées par les professionnels du secteur du tourisme alternatif. Des recommandations adoptées en ce sens ont été présentées, jeudi dernier, par la Fédération Tunisienne des Agences de Voyages (FTAV), en partenariat avec l'association allemande des voyageurs (DRV). Elles portent sur l'élaboration et la promulgation d'un « code du tourisme » unique comprenant un chapitre spécifique dédié au tourisme alternatif et durable « permettant de mettre fin au labyrinthique procédural actuel et de garantir une meilleure cohérence des règles et procédures à suivre par les acteurs du secteur ». Ce code a également pour objectif de simplifier le suivi et le contrôle de l'activité par les ministères et organismes concernés. Ces recommandations, contenues dans une étude élaborée par la FTAV et la DRV, appellent à la simplification des procédures relatives à cette activité à travers la mise en place d'une plateforme regroupant tous les intervenants pour le suivi des dossiers déposés avec un droit de suivi instantané. La simplification des procédures permettra une meilleure gestion des certifications et des procédures relatives à l'octroi des autorisations, lesquelles diffèrent d'une région à une autre et imposent des formalités administratives disparates. L'étude a appelé en outre, à encourager, accompagner et promouvoir le tourisme alternatif et durable en apportant un appui au niveau de la commercialisation (marketing) de manière à soutenir les projets, et en apportant un appui financier pour la mise à niveau du secteur. D'après l'étude, il est nécessaire d'accompagner les nouveaux projets au niveau régional et local durant tout le processus de création, d'installation et de démarrage effectif de l'activité à travers la création de structures mixtes regroupant tous les acteurs concernés (ministère, structures régionales de l'ONTT, fédérations, associations, experts...).

L'étude recommande, en outre, à la création de projets labellisés et à l'application de normes dans le but de faciliter l'obtention de certifications environnementales ou de labels de qualité.

Cette démarche « contribuera par ailleurs à promouvoir la durabilité et la protection de l'écosystème tout en développant le secteur touristique de manière responsable ». La montée des hébergements alternatifs est aussi une manifestation de l'émergence du tourisme alternatif en Tunisie. Cela fait quelques années que l'hébergement alternatif connaît une ascension fulgurante sur le marché local.

Aujourd'hui, la Tunisie compte plus de 2 000 hébergements alternatifs dont la majorité n'a pas obtenu d'autorisation auprès de l'ONTT. Une situation paradoxale qui invite à la réflexion sur les moyens de faciliter et d'assouplir les procédures d'octroi des autorisations.

In African Manager

SÉNÉGAL

Avec son application, Maad numérise le commerce traditionnel

L'e-commerce continue de gagner du terrain en Afrique. Les tech entrepreneurs proposent diverses solutions pour faciliter le quotidien des commerçants.

Maad est une solution de commerce électronique business-to-business développée par une jeune pousse sénégalaise. Elle permet aux petits détaillants de se ravitailler en biens de grande consommation directement auprès des fournisseurs partenaires. La start-up, basée dans les villes de Dakar (Sénégal) et de San Francisco (Etats-Unis), a été fondée en 2020 par Sidi Niang et Jessica Long. Elle a annoncé le mardi 14 mai la réussite d'un tour de financement d'un montant de 3,2 millions \$ pour diversifier ses services et soutenir sa croissance au Sénégal. « Nous avons décidé de fournir toute la logistique... la raison pour laquelle nous faisons cela est simplement que c'est une activité à faible marge. Nous pensons que c'est le moyen de fournir un bon service et de répondre aux besoins de fiabilité des clients. Je ne pense pas que nous serions en mesure d'offrir un service similaire si nous dépendions d'un fournisseur tiers », a indiqué Jessica Long. L'application mobile est accessible sur iOS et sur Android où elle a déjà été téléchargée plus de 10 000 fois. L'utilisateur, après téléchargement, crée un compte et accède aux



divers services, notamment aux commandes. La jeune pousse estime que 75% des commandes repas proviennent de l'application. Le reste s'effectue via le centre d'appel et ses agents sur le terrain. Maad dispose également d'un service de livraison qui permet d'optimiser les prix des commandes. En ce qui

concerne les diverses marques présentes sur la plateforme mobile de la jeune pousse, elles « peuvent suivre en direct les données relatives à leur présence et à leur part de marché. Elles peuvent également déployer des services de promotion et de merchandising dans des quartiers cibles afin d'aug-

menter les ventes de produits clés ». Outre les commandes, la start-up introduit divers services tels que le « achetez maintenant, payez plus tard » pour permettre aux détaillants d'accéder aux stocks à crédit. Maad revendique plus de 6 500 détaillants actifs et 80 fournisseurs.

In We Are Tech Africa

MALI

Le gouvernement augmente sa part dans la plus grande mine de lithium du pays

Un accord ad hoc a été signé avec les sociétés Ganfeng Lithium, Leo Lithium et Firefinch, a indiqué le ministère malien de l'Économie et des Finances dans un communiqué.

La participation de l'Etat et des investisseurs maliens dans la mine de Goulamina est portée à 35%, contre 20% précédemment.

Cette disposition est conforme au nouveau code minier du pays qui vise à

faire mieux bénéficier le peuple malien des ressources minérales, précise l'instance.

« Avec cet accord gagnant-gagnant, qui défend les intérêts vitaux du peuple malien, l'Etat du Mali noue un nouveau partenariat avec le groupe chinois Ganfeng Lithium. Ce pour le développement et l'exploitation du projet de lithium de Goulamina », indique le ministère. Ganfeng Lithium va créer

une usine de spodumène qui démarra sa production d'ici la fin de l'année, ajoute-t-il.

Le contrat en question met un terme à une crise autour de la mine de lithium de Goulamina et du site aurifère de Morila. Bantako a obtenu des réparations de la part de l'australien Firefinch suite aux manquements dans la gestion de cette dernière.

In Agence Sputnik

DATE DU RETRAIT DES SOLDATS AMÉRICAINS DU NIGER

Niamey et Washington conviennent de la date du 15 septembre

Les autorités militaires nigériennes et américaines sont parvenues à un accord sur le délai du retrait définitif des soldats américains basés au Niger, au plus tard le 15 septembre prochain. « Le ministère nigérien de la Défense et le département de la Défense des États-Unis ont trouvé un accord de désengagement pour effectuer le retrait des forces américaines, qui a déjà commencé », a indiqué un communiqué conjoint du ministère nigérien de la Défense et une délégation américaine après une rencontre organisée du 15 au 19 mai

courant à Niamey. « Il est ainsi convenu que le désengagement se terminera au plus tard le 15 septembre 2024 », a précisé la même source, ajoutant que les deux délégations ont établi « des procédures pour faciliter l'entrée et la sortie du personnel américain, y compris les autorisations de survol et d'atterrissement pour les vols militaires ». Une délégation américaine de haut niveau du Pentagone, conduite par Christopher Maier, secrétaire adjoint à la Défense chargé des opérations spéciales et des conflits de faible intensité, est arrivée

en début de semaine à Niamey en vue de proposer un calendrier du retrait des soldats américains. L'arrivée de cette délégation fait suite à la décision prise en mars dernier par les autorités militaires nigériennes de dénoncer l'accord militaire entre le Niger et les États-Unis d'Amérique. Dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, les États-Unis ont déployé plus d'un millier de soldats au Niger. Leur base est située dans la région d'Agadez, dans le nord du Niger.

In Agence Anadolu

CYCLISME : TOUR D'ALGERIE

Hamza Yacine s'offre une 3^e victoire personnelle

Le premier objectif des cyclistes algériens est de récupérer le maillot jaune détenu jusqu'ici par l'Erythréen Meron Hagos Teshom

Le coureur algérien Hamza Yacine (Madar Pro Team) a réussi à remporter sa troisième victoire personnelle, et la sixième pour l'Algérie, sur le Tour d'Algérie cycliste (TAC-2024), lors de la 8^e étape courue dimanche entre Constantine et Skikda sur une distance de 118,5 km, avec la participation de 69 cyclistes représentant 16 équipes, rapporte l'APS. "Je suis très content de ce résultat, même si j'aurais aimé être dans une position avancée au classement général. J'ai donné le meilleur de moi-même, j'ambitionne d'aider mes coéquipiers pour récupérer le maillot jaune", a réagi Hamza Yacine à l'APS, à l'issue de la course. L'Algérien a franchi la ligne d'arrivée dans le temps de 2h26:55, devant le Canadien David Drouin de l'équipe "Euro Cycling Team" et son coéquipier Youcef Reguigui de la formation maltaise "Terengganu", crédités du même temps. Outre le maillot bleu de vainqueur de l'étape, Hamza Yacine (27 ans) a conservé son maillot vert du meilleur sprinteur, porté durant 7 étapes sur 8, et enfile le maillot rouge du meilleur coureur algérien. Au classement général, l'Erythréen Meron Hagos Teshom a conservé son maillot jaune de leader pour la troisième journée de suite avec un chrono de 25:31:44, devant l'Algérien Nassim Saidi (25:32:14) et le Néerlandais Lars Quadedvlieg (25:32:22). "La



course d'aujourd'hui a été compliquée, mais j'ai pu contrôler le peloton de tête et en faire partie jusqu'au sprint final. Je vais me battre pour la prochaine étape pour conserver le maillot jaune du tour, je pense que j'ai les moyens pour atteindre mon objectif en dépit de la difficulté de la mission", a indiqué l'Erythréen Meron Hagos Teshom. A l'issue de cette 8^e étape, les coureurs algériens échouent ainsi à récupérer le maillot jaune de leader, pour la troisième journée de suite, après avoir été endossé par Hamza Yacine durant les deux premières

étapes, avant de le céder à son compatriote Ayoub Sahri (NR Dely Brahim) lors des trois étapes qui ont suivi. "La course s'est déroulée sous une forte chaleur, surtout dans ses derniers kilomètres, où nous avons été contraints de reculer, ce qui nous a empêché d'aider notre coéquipier Nassim Saidi à récupérer le maillot jaune", a expliqué Ayoub Sahri. Lundi, la neuvième et avant-dernière étape du TAC-2024, mènera le peloton de Skikda à Annaba sur une distance 126,5 km.

R.S

LIGUE 1 MOBILIS :

La 27^e journée fixée au dimanche 26 mai

La 27^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football se jouera dans son intégralité le dimanche 26 mai, a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP) ce dimanche sur son site officiel.

L'instance dirigeante de la compétition n'a précisé pas l'heure des huit rencontres de même que la domiciliation des matchs USM Alger-ASO Chlef et CR Belouizdad-MC El-

Bayadh. Cette 27^e journée sera marquée par un duel à distance pour la place de dauphin entre le CRB (2e, 46 pts) et le CSC (3e, 45 pts), alors que la course pour le maintien amorcera un

nouveau virage important dans l'autre duel, du bas du tableau, entre l'ES Ben Aknoun et le MC Oran, qui se partagent la 14^e position avec 26 points chacun.

Le programme de la 27^e journée (dimanche, 26

USM Khencelia - JS Saoura
ES Sétif - NC Magra
JS Kabylie - MC Alger
US Biskra - CS Constantine

Paradou AC - US Souf
USM Alger - ASO Chlef
CR Belouizdad - MC El-Bayadh
MC Oran - ES Ben Aknoun.

PARA-ATHLETISME/MONDIAL

Médaille de bronze pour Fakhreddine Thelaidjia au 400m

L'Algérien Fakhreddine Thelaidjia a remporté, dimanche à Kobe au Japon, la médaille de bronze du 400m (T36) des Jeux mondiaux de para-athlétisme (17-25 mai), en terminant 3^e de l'épreuve. Engagé au Se couloir, Thelaidjia a réussi sa course jusqu'à la fin, terminant sur la 3^e marche du podium pour sa première compétition majeure, réalisant le chrono de 54.53. Le titre mondial est revenu à William Stedman de la Nouvelle-Zélande (53.36) devant le recordman du Monde australien James Turner (53.52). Lors des séries disputées samedi, Fakhreddine Thelaidjia avait remporté la 1^{re} en 54.26, réalisant du coup un nouveau record d'Afrique. Pour sa part, le sprinteur Alhmani

Skander Djambi s'est facilement qualifié pour la finale du 100m T33 (messieurs), en terminant 1^{er} de sa série en 10.75. Alhmani a devancé dans la course l'Australien Chad Perris (11.29) et le Colombien Misael Aponza (11.46). La finale du 100m (T33) aura lieu lundi (20 mai). Par contre, la lanceuse Amziane Boujadjar qui a pris part à la finale du lancer de javelot (T33/34) n'a pu se classer, après avoir merdu ses essais dans un concours qui n'est pas sa spécialité. Lors des épreuves des deux premières journées des Mondiaux de Kobe, l'Algérie avait remporté trois médailles dont deux en or, grâce aux concours du lancer, par Nassima Saïfi (disque) et Ahmed Melkide (Club), et une en argent par Walid Ferhah (Club).

Au concours du lancer du disque (F57), Nassima Saïfi s'est adjugé le titre mondial grâce à un jet à 33.90m, réalisant sa meilleure performance de la saison, alors que sa compatriote Safia Djedjal avait terminé au pied du podium (30.49m). De son côté, Ahmed Melkide a réussi l'or au concours du Club (F32) avec un jet mesuré à 37.61m, laissant la médaille d'argent à son compatriote Walid Ferhah (36.30m), tandis que leur coéquipier en équipe nationale, Lahouari Bahiaz s'est contenté de la 8^e place (29.32m). Les Mondiaux de Kobe ont rassemblé quelque 1073 athlètes de 104 nations qui concourent dans 161 épreuves médaillées (92 hommes, 75 femmes et une épreuve mixte).

APS

ATHLÉTIQUE/MEETING DE CHORZOW (POLOGNE/800 M):

MOHAMED-ALI GOUANED VALIDE SON BILLET AUX J.O. DE PARIS

Le demi-fondiste algérien, Mohamed-Ali Gouaned, a validé son billet aux Jeux olympiques 2024 de Paris, en terminant à la deuxième place de la course du 800 m au meeting de Chorzow en Pologne. L'Algérien (22 ans) a pris la deuxième place avec un chrono de 1:44.42, derrière l'Italien Tecceas Catalin (1:44.22) et devant le Kényan Rutich Ferguson (1:45.10). Avec la qualification de Gouaned, l'Algérie compte jusqu'à maintenant 37 athlètes de 13 disciplines qualifiés aux Jeux olympiques 2024 de Paris, en attendant la suite du processus de qualifications qui se poursuit jusqu'au mois de juin prochain.

Les athlètes qualifiés :

Athlétisme : Djamel Sedjati (800 m), Slimane Moula (800 m), Mohamed Tahar Yasser Tridi (triple saut), Mohamed-Ali Gouaned (800 m)
Aviron : Sid Ali Boudina (Skiff poids léger), Nihad Benchabdi (Skiff poids lourd)
Canoë-kayak : Caroll Boudidi (kayak slalom)
Cyclisme : Nourine Houli, Yacine Hamaoui Badenato (double mixte) : le duo algérien Kocella et Tamia Maatani.
Boxe : Rosamissa Bousfers (50 kg), Hadjiba Khelif (60 kg) et Imane Khelif (66 kg) Jugartha Att Bekka (63,5 kg) et Mourad Kadji (+92 kg)
Tir Sportif : Houda Chaabi, Samir Bouchireb, Kocella Adoul

Gymnastique : Kylla Nemmour

Escrime : Salim Baroui (feuillet masculin), sabre féminin par équipe (quatre athlètes)
Luttes associées :

Lutte Gréco-romaine : Abdellatif Ferhat (60 kg), Ismaïl Ghazoua (67 kg), Abdellatif Ouakili (77 kg), Bachir Sidi Azaïa (87 kg), Fadi Reusah (97 kg)
Lutte libre : Fawzi Benhadjallah (86 kg)
Lutte féminine : Ibtissam Doudou (50 kg), Chaima Fouzia Aouissi (57 kg)
Volte : Amina Berrichi (IQ Foil), Ramy Boudrouma (IQ Foil) Halbergphilie : Walid Bidazi (+102 kg)
Tennis de table : Mehdi Bouloussa.

APS

GRAND PRIX DE TBILISSI :

Médailles de bronze pour les judokas Bouamer, Radjai et Chetouane

Les athlètes algériens de para-judo (judo pour visués), Abdulkader Bouamer, Youssef Radjai et Abderrahmane Chetouane ont remporté, chacun une médaille de bronze dans leurs classes et catégories de poids, au Grand Prix de Tbilissi en Géorgie, dernier tournoi de qualification aux Jeux paralympiques de Paris et qui a pris fin dimanche. Engagé dans la catégorie des -60kg (J1), Abdulkader Bouamer a décroché sa médaille de bronze en battant, dans la petite finale, Blanco Marcos Dennis (Vénézuéla) par ippon. Auparavant, Bouamer avait été éliminé en quart de finale, au Golden score, par le vainqueur du tournoi, l'Indien Parmar, avant de se ressaisir dans les deux combats de repêchage, face tout d'abord, à Kongruak Vitsoo (Thaïlande) et le Vénézuélien. Cette consécration permettra sans aucun doute à Bouamer de gagner encore des points au classement de qualification aux Jeux paralympiques de Paris, mais sa présence à ces joutes n'est pas acquise pour l'instant, car dans sa catégorie et classe, seuls les sept premiers au classement sont assurés de disputer les JO-2024. De son côté, Youssef Radjai (-90kg/J1), est monté sur la 3^e marche du podium au tournoi de Géorgie, après avoir battu par ippon l'Ouzbékistan, Abdiev Turgan. La seconde médaille de bronze est revenue au Kazakh Arstanbekov, alors que la médaille d'or a été remportée par le Brésilien, Da Silva Cavalcante devant l'Anglais, Powell. Dans la catégorie des +90kg (J1), l'Algérien, Abderrahmane Chetouane, a remporté lui aussi la médaille de bronze du tournoi, après avoir battu Utegov Yerlan (Kazakhstan) par ippon. La première place de la catégorie a été gagnée par le Brésilien, De Araújo Williams, vainqueur en finale, du Moldave, Ion Basic.

LU POUR VOUS : " LES MÉDIAS ET LA SOCIÉTÉ DANS L'UNIVERS NUMÉRIQUE "

UNE CRITIQUE ACIDE SUR LES MÉDIAS À L'ÈRE DU TOUT-DIGITAL

Voilà un livre que tout professionnel de l'information doit lire. Et vite. Tant il nous met en face tous les travers des médias dans lesquels nous vivons, sans oser dénoncer, sans même se rendre compte qu'au final, nous empruntons de fausses pistes.

Hassia Bouchelkha est journaliste, universitaire et docteur en sciences de la communication, spécialisée communication de groupe et opinion publique ; elle est l'auteure d'un récent ouvrage intitulé «Entre les médias et la société dans un univers numérique». Si le titre est présentiel, il a été néanmoins à la hauteur du défi et des problèmes posés, et c'est avec un grand plaisir que j'ai lu, l'an après l'autre, la quarantaine de chapitres qui constituent ce livre de plus de 230 pages. L'approche est singulièrement réaliste et les exemplaires tirés de tiraillements du monde numérique, qui ce donne au livre plus de consistance et de sérieux si l'on s'avise à le comparer à la masse de livres publiés sur le sujet et qui prennent des raccourcis vains et des fausses pistes qui restent largement dans le domaine des conjectures.

«Le populisme détruit le monde», «de la construction du divertissement à l'abnégation», «entre le crépuscule des médias et l'avènement des réseaux sociaux», «des écrans classiques aux écrans tactiles», «des commentaires empoisonnés polluent Internet et les réseaux sociaux», «la formation de journaliste en Algérie», «entre la réalité et la



politique médiatique officielle», «la triche comme mode de vie», «otages de l'excellence perdues», etc. sont autant de chapitres à lire goulûment tant la méthode de raisonnement et les exemples qui sonnent dans vos oreilles ne vous laissent aucune chance de résister aux vues développées par Hassia Bouchelkha.

Voilà un livre à lire et à relire, avant de la ran-

ger dans le rayon des références auxquels il convient de revenir de temps en temps pour vérifier où en est-on avec un monde numérique qui a totale-

ment chambardé le monde de la presse, et que ce n'est pas encore fini.

I.Med Amine

COMMÉMORÉE LE 19 MAI DE CHAQUE ANNÉE La Radio algérienne célèbre la Journée nationale de l'étudiant

La Radio algérienne, à l'occasion, dimanche en son siège à Alger, le 68^e anniversaire de la Journée nationale de l'étudiant (19 mai), par l'organisation d'un spectacle musical animé par l'Orchestre philharmonique militaire du 1^e régiment de Parade du Commandement de la Garde Républicaine, par l'interprétation d'hymnes et de chants du patrimoine artistique national.

Au début de la célébration, qui a vu la présence du Directeur général (DG) de la Radio algérienne, Mohamed Baghali, de la Délegée nationale à la protection de l'enfance, Meriem Cherti, des membres de la famille artistique, ainsi que des étudiants et d'un public nombreux, l'Orchestre philharmonique militaire du 1^e régiment de Parade du Commandement de la Garde Républicaine a interprété, sous la direction du maestro Ilyès Seoudi, l'hymne national algérien «Qassama», du poète de la Glorieuse Révolution Moufdi Zakaria. Le public a suivi, à la grande salle de spectacles Lamine-Bechichi de la

Radio algérienne, de nombreux pièces musicales du patrimoine artistique algérien, ainsi que des morceaux à caractère patriotique révolutionnaire interprétés parfaitement par l'Orchestre philharmonique militaire du 1^e régiment de Parade du Commandement de la Garde Républicaine. Par la même occasion, le DG de la Radio algérienne, Mohamed Baghali, a déclaré à l'Orchestre philharmonique militaire du 1^e régiment de Parade du Commandement de la Garde Républicaine, qui a «animé un spectacle musical distingué, reflétant les différents genres musicaux algériens traditionnels», ajoutant que la Radio avait également programmé pour la célébration de la Journée nationale de l'étudiant algérien une conférence historique intitulée «l'étudiant algérien entre les sacrifices d'antan et les enjeux de l'avenir», avec la participation du moudjahid Noureddine Djoudi, de l'académicien Ahmed Adami et des étudiants.

I.Med/Agence

«COSTUMES ET PARURES, PATRIMOINE À TRAVERS L'HISTOIRE» Clôture du 9^e Festival national de la création féminine

Le 9^e Festival national de la création féminine, a pris fin samedi à Alger avec un défilé de tenues traditionnelles représentant toutes les régions d'Algérie, en présence de la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji.

Organisé au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria du 9 au 17 mai, dans le cadre du Mois du patrimoine (18 avril-18 mai) sous le thème «Costumes et parures, patrimoine à travers l'histoire», ce carrefour incontournable de la création féminine s'est clôturé avec le sentiment d'ouvrir avec dévouement à la préservation, la sauvegarde, la promotion et la transmission de l'identité et du patrimoine culturel immatériel algérien.

Dans l'une des grandes salles du Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, aménagée de manière à dégager deux couloirs aux sens opposés, bordés, de part et d'autre d'emplacement réservés à un public d'invités, les mannequins, accompagnées par la trentaine de stylistes qui les ont habillées, ont présenté une cinquantaine de modèles, aux motifs, aux ornements et aux broderies de haute couture, de toutes les régions d'Algérie.

Le défilé de mode s'est déroulé en présence de plusieurs cadres du département de la Culture, de responsables d'institutions sous tutelle et d'artistes, à l'instar de la comédienne Nadja Laïra,

la chanteuse Nadia Benyoussef et du chanteur-comédien Lyès Ksentini. Les atmosphères relevées de ce défilé, cérémonial annonçant la clôture du 9^e Festival national de la création féminine, ont été agrémentées par les airs mélodieux de la musicienne, virtuose au Qanun, Wissal Mares, une jeune artiste pétrie de talent, promise à une grande carrière.

Lors de ce festival, des concepteurs dans les métiers d'habillement et des artisans spécialisés dans le costume traditionnel, parures et fantaisies, ont exposé leurs créations avec une «vision contemporaine». Des start-up opérant pour la première fois dans le domaine des arts, du prêt-à-porter et de la mode, se sont associées au projet de création de la plate-forme, «Be Djazafri» (soit algérien), afin de donner plus de protection et une visibilité à l'échelle internationale, au patrimoine culturel algérien à travers une base de données en ligne regroupant les entreprises spécialisées, les créations vestimentaires, entre autres. Dans le souci de donner une «pro-

fondeur historique» et un «cachet académique» à cette manifestation, une exposition sur l'histoire du costume à travers la création féminine et son rôle dans la conservation, la sauvegarde, la promotion et la transmission du patrimoine vestimentaire aux générations futures, a également marqué la 9^e édition de ce festival.

Visant à mettre en avant le rôle de la formation dans la préservation et la transmission du savoir-faire dans le domaine du vêtement traditionnel, bijoux et broderies, des artisans ont présenté à travers des ateliers interactifs, leurs créations et se sont livrés à des démonstrations, montrant ainsi leur créativité et savoir-faire au public.

Des master-class dédiées notamment à

la broderie d'art, la confection de bijoux et le design ont également été organisés lors de cette 9^e édition qui a ouvert des espaces aux écoles de formation spécialisées et aux musées pour présenter à leurs tour, leurs collections vestimentaires et bijoux.

Parallèlement à l'exposition, des conférences sur le costume et le bijou ont été animées par des universitaires, spécialistes du patrimoine vestimentaire. Le Festival national de la création féminine, dont la première édition a eu lieu en 2010, vise à faire connaître les créations et les innovations des femmes algériennes de différentes wilayas dans divers domaines de l'artisanat, mettant en avant leur rôle crucial dans la transmission de ce patrimoine et la préservation de l'identité algérienne.

Agence presse

République Algérienne démocratique et populaire

Ville de Tizi-Ouzou
Département de l'Énergie
Commune de Dzeli-Kaid

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
AVEC EXIGENCES DE CAPACITÉS
MINIMALES N°: 02/2024****N° d'identification fiscal : 09962643 50 57 670**

Le président de l'assemblée populaire communale de Dzeli-Kaid, lance un avis d'appel d'offres National suivi avec exigence de capacités minimales pour le :

- Réalisation divers réseaux d'APF et d'Assainissement :
 - Lot 01 : Réalisation du réseau d'APF Divers
 - Lot 02 : Réalisation réseau d'Assainissement au village BOUZOURA sur 400 ML
 - Lot 03 : Réalisation réseau d'Assainissement au village SEMANE sur 700 ML.

- NB : Pour le lot N° 01 : les factures où sera exécuté les travaux sont : OULD ABDERABHI ; ALADHAR ET SHAKOUANE.

Les entreprises intéressées par le présent avis peuvent noter les cahiers des charges auprès du bureau des marchés de la commune contre paiement de Quatre Mille (4.000,00 DA) Diars représentant les frais de consultation.

Les offres techniques et financières doivent être accompagnées obligatoirement des pièces justificatives et parafusées et des pièces administratives.

1-Dossier de candidature :

1. Une déclaration de candidature remplie, datée, signée et cachetée.
2. Une déclaration de probité remplie, datée, signée et cachetée.
3. Les statuts pour les sociétés.
4. Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise dont :
 - Le registre de commerce copié en cours de validité.
 - Extrait de bilan apuré ou échéancier le paiement en cours de validité.
 - Numéro d'immatriculation fiscale et régistrique.
 - Visa à jour (CNAS - CASROS - CACOMATH) copié en cours de validité.
 - Récupération de dépôt des cotisations sociales auprès du CNRS pour les entreprises à caractère rural (ARSPA-SNC-EURL... etc).
5. Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, notamment sur le marché local, des secteurs :
 - Capacité professionnelle : certificat de qualification et classification professionnelle en cours de validité dans le domaine des travaux hydrauliques catégorie Trois (III) et plus.
 - Capacité financière : copies des bilans comptables des trois dernières années (2023, 2022 et 2021).
 - Capacité technique :
 - La liste des moyens humains dédiés à la CNAS justifiée par des offres CNAS et photocopies des diplômes des titulaires doivent être signifiés par l'entreprise.
 - La liste des moyens matériels le matériel devant être justifié par des cartes grises et attestations d'assurance dans le courant de l'appel d'offre.
 - Pour le matériel fixe devant être justifié par une expertise indépendante par des experts habilités ou le cas échéant par un agent de contrôle technique (expert ou huissier de justice).
 - Références professionnelles (attestations de bonnes exécutions des trois dernières années 2023, 2022 et 2021 avec des mentions des marchés et réceptions préalables signés par le service compétent).
6. En cas les entreprises formant de groupement devront joindre :
 - Protocole d'accord relatif des entreprises formant le groupement avec désignation et délégation de pouvoir de signature au chef de file du groupement.
 - Déclaration de probité de l'ensemble des entreprises formant le groupement.
 - Les entreprises formant le groupement devront joindre les mêmes documents exigés au demandeur.

7. Planning détaillé des travaux selon Délais de réalisation proposé pour chaque lot.**8. Délai de dépôt de lots.****B - Offre Technique :**

- La déclaration à soumettre remplie, datée, signée et cachetée.
- Un tableau des charges portant à la dernière page le mandat manuscrit « Je le accepte » remplie, datée, signée et cachetée.
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justifiant.

C - Offre Financière :

- La lettre de soumission remplie, datée, signée et cachetée.
- La bordereau des prix unitaires remplie, cachetée et signé.
- Le détail quantitatif et catégoriel remplie, cachetée et signé.

Remarques importantes :

- Le délai d'exécution est plafonné à Quatre (04) mois pour les Lots : II, et III.
- Et à Trois (03) mois pour le Lot 02.
- Les offres qui proposent un délai d'exécution qui dépasse ces délais seront écartés.
- Les offres techniques, financières et le dossier candidature doivent être contenues dans trois enveloppes distinctes portant le mention (dossier candidature), (offre technique) et (offre financière).
- L'enveloppe contenant les trois enveloppes doit être scellée et ne doit porter que la mention suivante : avis d'appel d'offres National suivi avec exigence de capacités minimales mentionnée ci-dessous pour la commission d'ouverture et d'évaluation des offres.
- (Réalisation divers réseaux d'APF et d'Assainissement) :
 - Lot 01 : Réalisation du réseau d'APF Divers Localisé de la commune sur 03 Kms (1km Tranché).
 - Lot 02 : Réalisation réseau d'Assainissement au village BOUZOURA sur 400 ML.
 - Lot 03 : Réalisation réseau d'Assainissement au village SEMANE sur 700 ML.

Adresser à Monsieur le président de l'APC de Dzeli-Kaid.

Le délai de dépôt des offres est fixé à 05 (05) jours à compter de la première parution de présent avis dans les quotidiens nationaux ou ROMDH, à 12H 30H.

L'ouverture des offres se fera au siège de l'APC et devant public le dernier jour ouvrable calculé avec le délai limite de dépôt des offres à 14 Heures. Si ce jour coïncide avec un jour férié, elle sera fixé le lendemain à la même heure.

La durée de validité des offres est de Quatre Vingt Six (90) jours augmenté de la durée de préparation des offres, à compter de la date de la séance d'ouverture des plis.

Le présent avis d'appel d'offres fait foi de communication aux demandeurs désirant y assister.

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIÈRE
DE TIZI-OUZOU**

Siège social avenue ABANE Ramdane Tizi-Ouzou
-N° : 02/2024/00477988
-NBS : 309/1.1.01/240.003
-Code d'activité : 118

AVIS D'APPEL AU CONCOURS NATIONAL D'ARCHITECTURE RESTREINT N°02 /2024

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Tizi-Ouzou lance un Concours National d'Architecture Restreint pour l'étude d'un aménagement OPGI à Tizi-Ouzou.

Les bureaux d'étude d'architectes et les bureaux d'études publiques nationaux, inscrits dans le tableau national de l'ordre des architectes et présentant un agrément en cours de validité attribué par le présent ministère national d'aménagement inscrits peuvent soumissionner et remettre le tableau des charges aux bureaux n° 47 de la Direction Générale de l'OPGI, de Tizi-Ouzou via l'avenue ABANE Ramdane, BP 84 Tizi-Ouzou.

NB : La candidature dans le cadre d'un groupement n'est pas acceptée.

La date de préparation des offres du présent concours est fixée à trente six (36) jours répartis en deux phases :

- A. **Demande phase :** un délai de 10 jours, est accordé aux soumissionnaires pour la préparation uniquement du dossier de candidature et en à compter de la première parution de l'avis de concours dans les quotidiens nationaux ou ROMDH.
- B. **Demande phase :** un délai de 21 jours, est accordé aux soumissionnaires pré-qualifiés à l'issue de l'évaluation des dossiers de candidature, pour la mise des offres techniques, des prestations et des offres financières.

Les soumissionnaires doivent être accompagnés des pièces obligatoires suivantes :

1-Demande de candidature renseignée :

- * Une déclaration de candidature selon modèle ci-joint, remplie, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet ;
- * Une déclaration de probité : selon modèle ci-joint, remplie, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet ;
- * Toute document permettant d'évaluer les capacités des candidats, à savoir :

ELIGIBILITE DES CANDIDATS**a - Candidat professionnalisé****b - Des les architectes agréés, justifier :**

- L'agrément en cours de validité.
- Statut En Cas De Société (SCS).

c - Des les bureaux d'études publiques, justifier :

- L'agrément en cours de validité pour les bureaux d'études publiques nationaux est exigé.

- b. **Candidat technicien** disposant des moyens humains et des réalisations professionnelles suivantes :
 - Moyens humains : justifiés par des diplômes et attestations d'affiliation au titre national CNAS ou CASROS en cours de validité ou certificat ANEM et certificat de travail en historique d'affiliation des documents. Il s'agit de :
 - Un chef de projet architecte ou ingénieur en master en G.C ou diplômé ayant une expérience supérieure à 04 ans.
 - Ingénieur en G.C ayant une expérience égale ou supérieure à 04 ans.

- certificat en ingénierie ou master en G.C ayant une expérience égale ou supérieure à 04 ans.

NON SÉPARATION FINANCIERES : Aucun délai compris ni délai dépassant les dix (10) jours n'est autorisé (2014 à 2023) au moins deux projets classés à la catégorie « B » du site project about à la catégorie « C ». A justifier par des attestations de bonne exécution (titulé et attestation) délivrées par des établissements d'ingénierie possédant des documents officiels permettant de vérifier cette bonne exécution (certificat d'achèvement ou certificat d'exploitation, etc.), une attestation délivrée par le ministère de l'agriculture ou le ministère de l'industrie.

d - Candidat finançant

Tous candidats ou demandeurs doivent avoir un chiffre d'affaires depuis au moins 3.000.000.000 DA. Il s'agit du chiffre d'affaires consolidé des quatre (04) meilleures bilans des deux (02) dernières années (2020-2021-2022-2023), justifié par leurs bilans financiers.

- * Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas vérifiable immédiatement.

- * Les moyens humains et les réalisations professionnelles apposé sur le dossier de candidature du soumissionnaire ne sont pas rejetés si certains items ne sont pas réalisés.

II/1-Demande de candidature renseignée :

- * La candidature à soumettre, selon modèle ci-joint, remplie, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet ;
- * Mémoire technique justifiant : permettant d'évaluer l'offre technique du soumissionnaire, en état de :
 - Note méthodologique ;
 - Conditions et solutions proposées.
 - Moyens humains à mobiliser pour le projet.
 - Moyens matériels à mobiliser pour le projet.
 - Le tableau des charges portant à la dernière page la mention manuscrite « Je le accepte ».

II/1-Demande de candidature renseignée :

- * Les moyens humains et les réalisations professionnelles apposé sur le dossier de candidature du soumissionnaire ne sont pas rejetés si certains items ne sont pas réalisés.

IV/2-Demande de candidature renseignée :

- * La lettre de soumission remplie, remplie, datée et signée par le soumissionnaire et portant son cachet ;
- * Une proposition d'assurance (au Taux Tasse Comptes) pour la garantie de réalisation d'œuvre (partie fixe).

A. Demande accompagnée d'offre

La date de l'heure limite de dépôt des documents de candidature sur l'île ou l'île voisine au plus tard à 12H30H après la fin des 07/05 de la Direction Générale de l'OPGI, de Tizi-Ouzou via l'avenue ABANE Ramdane, BP 84 Tizi-Ouzou, et en à compter de la date de la première parution de cet avis d'appel au concours qui précise nécessairement sur le ROMDH. Celle-ci devrait être remise à l'ingénierie dans une enveloppe scellée qui doit être enlevée et en portant que la mention suivante :

Ingenierie le Directoire Général de l'OPGI de Tizi-Ouzou
Ingenierie à soumettre pour la commission d'examen des plis et d'évaluation des offres
Avia d'Ajouz au Commissaire National d'Aménagement Financier
N° 61/094

Rejet de la mission offre d'une nouvelle siège OPGI à Tizi-Ouzou**b. Demandes d'assistance, etc.**

Le tiers ou l'heure limite de dépôt des offres techniques, des prestations et des offres financières sur l'île ou l'île voisine doivent être proposées dans les organes de presse et le ROMDH, au 15/05/2024, et ce à compter de la date de publication nécessaire pour les demandes d'assistance qui sont réservées pour le service correspondant aux demandes.

Si les dates de dépôt des offres techniques et des offres financières sont fixées pour un repère légal, celle-ci peut également être fixée avec un autre repère.

Le délai de validité des offres est déterminé à la date de préparation des offres suivant leur inscription au ROMDH (05 mois).

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya d'El Oued
Daira d'Aïn-Defla
Commune d'Aïn-Defla
NIF #9845306506615

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

Conformément à l'article 53 de la loi n° 13-33 du 5 juillet 2013 précisant les règles générales liées à la commande publique.

Le président de l'APC d'Aïn-Defla informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'**AVIS D'APPPEL D'OFFRES NATIONAL AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 01/2024**, que les résultats de la liste de priorités des offres sous n°01 d'un montant de 120 m€ à l'entretien et entretien d'Office.

(Première apparition dans le journal national le 1er mai 2024)

A l'issue de la réunion du Comité d'évaluation des Offres du 21/02/2024, les résultats sont les suivants :

Entreprise choisie / N° d'identification fiscale	Nom du projet	Montant initial concédé	Montant ayant concédé	Date de réception de l'offre	Observation
Sarl Sofiane Limitée des Réalisations Algériennes Numéro fiscal : 001405023408900	18 points	42 620 100,00DA	40 580 100,00DA	06/02/2024	Meilleur

Les soumissionnaires sont invités à se rapprocher au plus tard trois (3) jours à compter du premier jour de publication du présent avis pour prendre connaissance des résultats de l'évaluation de leur offre.

Les soumissionnaires qui contestent ce choix peuvent introduire leur recours dans les dix (10) jours à compter de la publication du présent avis auprès de la commission communale des marchés et ce conformément l'article 42 du décret présidentiel précité.

L'EXPRESS DU 21/05/2024

ANEF : N° 541681899

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE : CHLEF
DAIRA DE : OUED BEN ABDELKADER
COMMUNE DE : EL HADJADI
NIF: 05843227306615000
AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

- Conformément à la disposition de l'article 45 l'alinéa 02, édicté présidentiel n° 45/2017 Du 16/08/2013, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

- Le président de l'APC d'EL HADJADI informe l'ensemble des entreprises ayant soumissionné à l'avis d'appel d'Offres National avec exigence de capacité minimale N°01/2024 pour la 2^e fois :

- + REHABILITATION DES ECOLES PRIMAIRES ET DE LEURS STRUCTURES D'ACCOMPAGNEMENT AU NIVEAU DE LA COMMUNE D'EL HADJADI.

- Lot N°05: ECOLE CHAMID FELOUCH SAHNOURA, BOURKANE BOUCHAROUR ET BRAHIM BEN TAHRNA

Paru dans les journaux alħbar el-ebda « a » l'Express ». le 18/05/2024.

Et après l'analyse et l'évaluation des offres techniques et financières le 18/05/2024, les résultats présentés dans le tableau ci-dessous :

N°	Désignation du projet	Entreprise/NIF	Montant TTC	SEI	NOTE/100	Observation
REHABILITATION DES ECOLES PRIMAIRES ET DE LEURS STRUCTURES D'ACCOMPAGNEMENT AU NIVEAU DE LA COMMUNE D'EL HADJADI						
- Lot N° 05: ECOLE CHAMID FELOUCH SAHNOURA ET BOURKANE BOUCHAROUR ET BRAHIM BEN TAHRNA	ELMECAI AYNOO 17982110100427	100000,00	100000,00	100	Meilleure offre techniquement acceptée	

Les autres soumissionnaires sont ceux d'entre eux qui sont intéressés, sont invités à se rapprocher du service concerné au plus tard 03 jours à compter du premier jour de la publication du présent avis, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offre technique et financière, et ce conformément l'article 42 Décret présidentiel n° 45/2017 Du 16/08/2013, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, et l'article 56 à la loi N° 23/12 Du 25/06/2023 précisant les règles générales liées aux marchés publics.

Soumissionnaires contestant ce choix peut introduire un recours dans les dix (10) jours qui suivent la date de la publication du présent avis auprès de la commission des marchés de l'APC, si le deuxième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prolongée au jour suivant et ce conformément à l'article 82 Décret présidentiel n° 45/2017, et l'article 56 à la loi N° 23/12.

L'EXPRESS DU 21/05/2024

ANEF : N° 541681899

TOSQUE INTERNATIONALE

ÉTHIOPIE

Le café éthiopien menacé par la réglementation européenne sur la déforestation

Incapable de répondre aux nouvelles exigences de traçabilité imposées par Bruxelles, l'Ethiopie pourrait voir ses exportations chuter drastiquement à partir de 2025.

Les Européens vont-ils devoir se passer de café éthiopien ? Le pays de la Corne de l'Afrique où, selon la légende, les cerises de café ont été découvertes il y a mille ans et où leur culture s'est généralisée à partir du XVII^e siècle, pourra-t-il sûrement pâtir de la nouvelle réglementation de l'Union européenne (UE) visant à lutter

contre la déforestation dans le monde, qui doit entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2025. La loi, votée à Bruxelles en 2023, cible particulièrement les cultures de soja et d'huile de palme, identifiées comme les deux plus grands fléaux pour les forêts tropicales. Mais dans quelques mois, elle obligera aussi les importateurs de café à démontrer que leurs chaînes d'approvisionnement ne contribuent pas à la déforestation, dérives satellitaires et coordonnées géographiques à l'appui.

Cette réglementation inquiète tout particulièrement dans le Kaffa, région d'origine du café qui a donné son nom à la boisson, et dans l'ensemble du sud de l'Ethiopie. Pour les quelque 5 millions de petits exploitants, fourmilière

des géographiques précis est une gageure : la couverture internet est faible dans les villages, le cadastre inexistant et les conflits fonciers sont fréquents. D'après plusieurs diplomates et exportateurs éthiopiens, les démarches à entreprendre pour se conformer aux nouvelles normes européennes pourraient prendre jusqu'à cinq ans. Environ 10 millions d'hectares de forêts se disparaissent chaque année dans le monde entre 2015 et 2020, selon l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Le Parlement européen estime pour sa part que la consommation de denrées alimentaires en Europe, en particulier d'huile de palme et de soja, équivaut à 10 % de la déforestation mondiale. Mais la culture du café, elle,

détruit peu les forêts éthiopiennes. « La grande majorité passe en agroforesterie, quelques arbres sont abattus mais c'est marginal », assure un connaisseur, installé en Ethiopie depuis une décennie, qui souhaite rester anonyme. « Si 90 % des producteurs respectent la réglementation », estime-t-il, soulignant que pas d'intrants chimiques sont utilisés dans les plantations. Hélas, faute de pouvoir fournir ces informations nécessaires aux importateurs, les cultivateurs risquent de perdre leurs principaux clients. En outre, l'UE demande une traçabilité complète entre le moment où les cerises sont récoltées et leur arrivée sur le sol européen.

ARCHEOLOGIE

Le mystère des pyramides égyptiennes enfin résolu ?

Les pyramides de Gizeh auraient probablement été construites le long d'un ancien bras du Nil, aujourd'hui asséché, "se fraîchait autrefois dans ce paysage, dans un climat beaucoup plus humide". L'équipe de recherche a basé ses conclusions sur les données de satellites qui envoient des ondes radar pour pénétrer la surface de la Terre et détecter des éléments cachés. Il s'est également appuyé sur des carottes de sédiments et des cartes de 1911 pour découvrir et retracer l'empreinte de l'ancienne voie navigable", détaille la chaîne américaine. D'après les scientifiques, "des dizaines de pyramides égyptiennes réparties sur une distance de 65 km bordaient la voie navigable, selon l'étude, y compris le complexe le plus connu de Gizeh". Et la voie navi-

gation aurait permis aux ouvriers de transporter la pierre et d'autres matériaux pour construire les monuments. "Des chaussées surélevées" s'étendaient

horizontalement, reliant les pyramides aux ports fluviaux le long des rives du Nil."

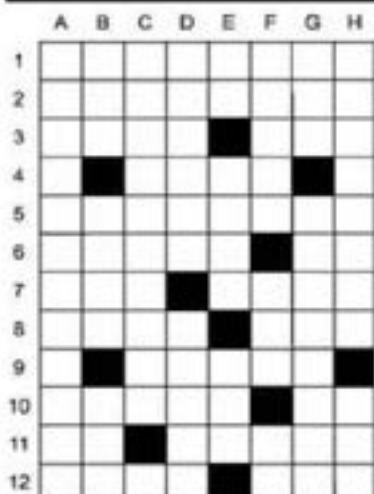
In Courrier international

DECLARATION DE PERTE

Je soussigné, M. Aguini Atmane, artisan plombier, à l'adresse, Sis Hai El Hayet, rue 4 N°53 Kouba, Alger, déclare avoir perdu un cache rond le 09/05/2024, dans des circonstances indéterminées

Aguini Atmane

Mots Croisés



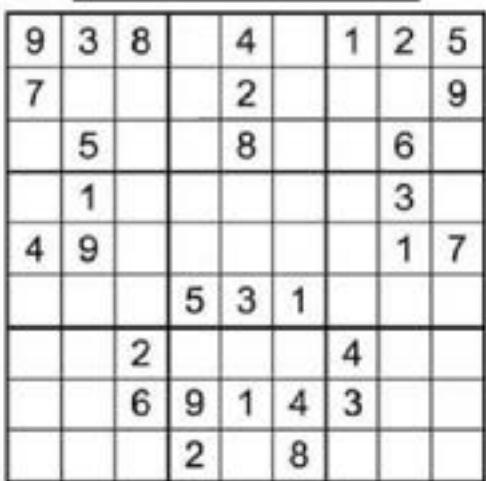
■ VERTICALEMENT

- A. Diligence.
 - B. Ovation pour le vainqueur. Décor de jardin. Sans aucun doute.
 - C. Stérilisées.
 - D. Dommages du temps. Le dernier est bien élevé.
 - E. Il sert à montrer. Membrane colonisé de l'osil.
 - Morceau de musique.
 - F. Aspirai par le nez. Dans la main d'un travailleur. Blousé.
 - G. Sur la rose des vents. Paroles de simples.
 - H. Demandée avec insistance. Brésilien dans les caisses.

■ HORIZONTAL ELEMENT

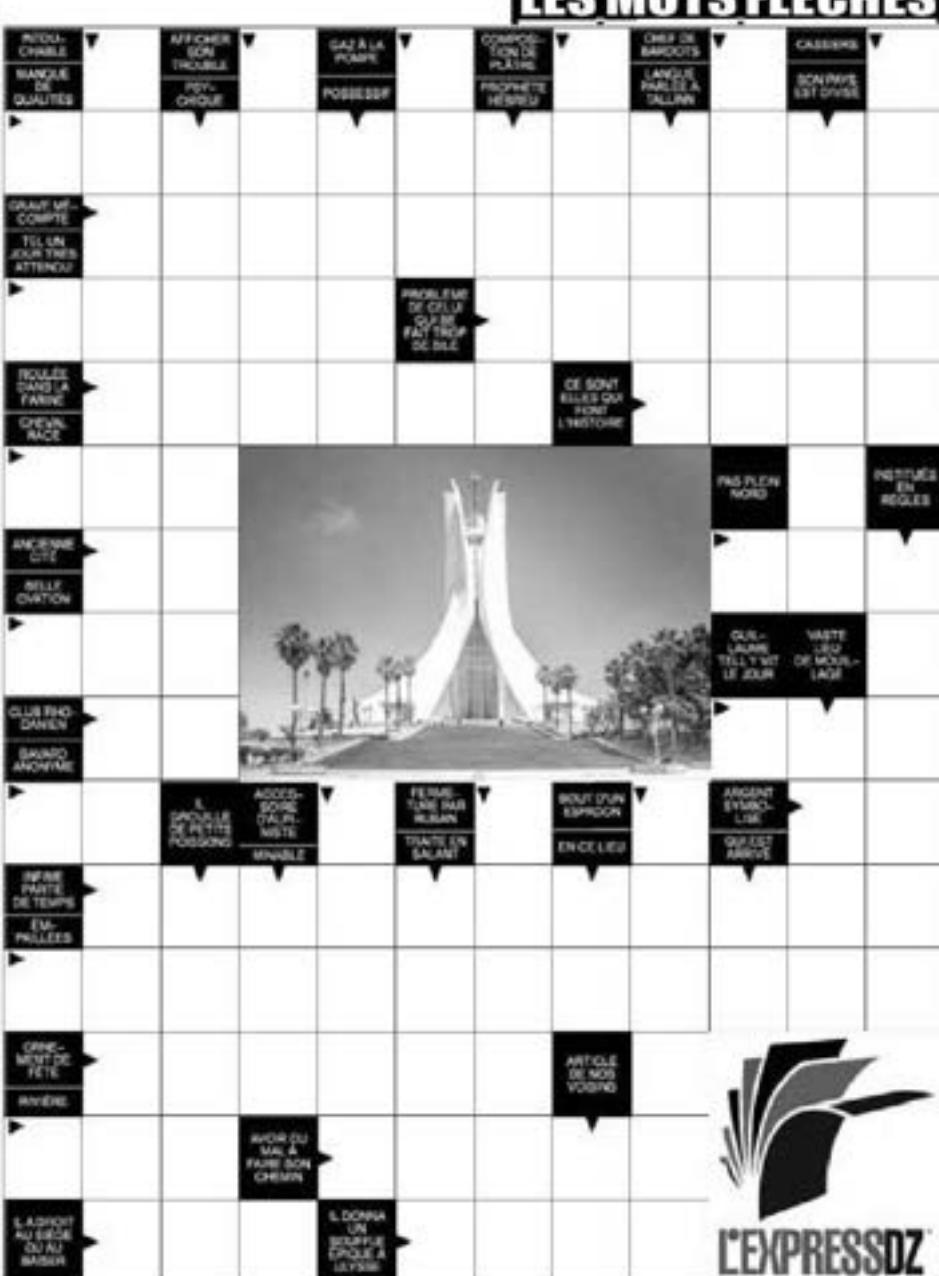
1. Tracer à grands traits.
 2. La fille aux doigts de fer.
 3. Bandage à la gomme. Un type.
 4. Demanda avec humilité.
 5. Adopta définitivement.
 6. Frappé de stupeur. Initiales du matin.
 7. Placé chez un notaire. Utensile de bûcheron.
 8. Héros de Virgile. Salut à Maria.
 9. Dépose la marchandise.
 10. Marque de rugbyman. Symbole du tartare.
 11. Sans rien. Se préparer à mettre les voiles.
 12. En prend et en laisse. Peux aux étoiles.

SUDOKU



1 2 3 4 5 6 7 8 9

LES MOTS FLÉCHÉS



L'EXPRESS DZ

MOTS MÊLÉS

A	Q	E	S	M	O	N	C	A
B	A	H	E	P	P	L	D	M
B	U	I	R	P	Y	R	C	B
C	D	S	C	R	T	T	N	R
L	U	E	T	U	O	R	R	L
A	C	R	N	E	L	S	U	E
N	A	I	S	L	U	T	S	G
C	M	E	S	P	E	R	E	E
A	Q	U	P	M	A	E	O	A
B	A	H	E	P	P	L	D	M

16



- Alger 20°
- Dugla 15°
- Oran 18°
- Constantine 19°

FADJIR 03:53	DOHIR 12:45	ASR 16:35	MAGHREB 19:56	ISHA 21:30
-----------------	----------------	--------------	------------------	---------------

ATTAF REÇOIT L'ENVOYÉ SPÉCIAL DU PRÉSIDENT FRANÇAIS POUR LA LIBYE

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a reçu, dimanche soir, au siège du ministère, l'envoyé spécial du Président français pour la Libye, Paul Soler, qui effectue une visite de travail en Algérie, a indiqué un communiqué du ministère. La rencontre a été, selon le communiqué, "une occasion pour échanger les vues sur les développements dans la région et les perspectives à même d'élaborer des solutions politiques aux crises qui



y menacent la paix et la stabilité, les tirailllements et des ingérences étrangères".

LE EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MARDI 21 MAI 2024 // N°820 // PRIX 20 DA

Revue «El Djamarik» : parution du premier numéro

Le premier numéro a mis en avant la contribution de la Direction générale des douanes algériennes au processus de numérisation, à travers la réalisation d'un nouveau système d'information baptisé «ALCES» (Algerian customs electronic system).

La Direction générale des douanes (DGD) a publié le numéro 1 de sa revue « El Djamarik » qui focalise, à travers plusieurs rubriques et articles, sur les activités et les acquis accomplis par ce corps au double plan national et international, en sus des réalisations qui reflètent les efforts inlassables consentis en vue de protéger et promouvoir l'économie nationale. Parue dans deux éditions en arabe et en anglais, la revue a abordé dans son premier numéro, l'apport des douanes algériennes à la concrétisation de la stratégie générale tracée en matière d'encouragement de la production locale et d'appui aux exportations hors hydrocarbures. Dans l'editorial de ce numéro, le Directeur général des douanes, le Général-Major Abdellahid Rakbeche, affirme que « la volonté effective de l'Etat algérien de consolider les fondements de la relance et du renouveau économique, sous la conduite judicieuse du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées et ministre de la Défense nationale, se veut un pas fondamental et stratégique, le but étant la stimulation du développement économique et le renforcement de la stabilité de l'économie nationale, à travers la constitution d'un modèle économique diversifié qui repose sur la création de la richesse, à même de mettre en exergue la vision d'avenir et l'engagement à réaliser des transfor-



mations de fond dans la structure économique du pays ». Ces efforts reflètent « la focalisation sur la diversification des sources de revenus et le développement des secteurs qui contribuent à croiser la croissance économique, notamment à travers l'établissement des différents mécanismes orientés vers l'amélioration de l'écosystème de l'investissement et l'encouragement de la production locale ». Cette publication institutionnelle intervient « dans le sillage de l'enrichissement des études et recherches scientifiques et académiques par un capital scientifique et douanier afin d'accéder à une information douanière précise et actualisée, grâce à la contribution de cadres douaniers spécialisés dans le domaine », souligne le Général-Major Rakbeche.

Le premier numéro a mis en avant la contribution de la Direction générale des douanes algériennes au processus de numérisation, à travers la réalisation d'un nouveau système d'information baptisé « ALCES » (Algerian customs electronic system), visant à accélérer le traitement douanier des marchandises destinées à l'import et l'export. La revue présente,

également, les activités douanières de la Direction générale des douanes algériennes, à travers les différentes régions du pays, à travers la présentation des bilans des interventions, et des opérations de saisies les plus importantes enregistrées par les différentes brigades opérationnelles, dans le cadre de la lutte contre toutes formes de contrebande et de crimes transnationaux. L'accès à, aussi, été mis sur les facilitations douanières qui ont été approuvées au profit des opérateurs économiques activant dans le domaine de l'export hors hydrocarbures à travers le couloir vert, et l'affiliation d'équipes douanières chargées principalement du contrôle de la marchandise destinée à l'export, et de procéder au contrôle au niveau de l'unité de production de l'opérateur économique. En plus de passer en revue les nouveautés du corps douanier et ses importantes activités récentes, ce nouveau numéro a consacré un article au système de l'opérateur économique agréé (OEA), le qualifiant de mécanisme de soutien à la production locale, en expliquant les conditions à même de bénéficier de ce système, ainsi que les facilitations

douanières accordées aux bénéficiaires. La « protection des données et des documents administratifs » a, également, été abordée, à travers l'importance que le législateur algérien a accordée aux données et aux documents émis par l'établissement public, à travers la mise en place d'un dispositif juridique garantissant leur bon traitement et leur protection.

APS

HADJ 2024

18 VOLIS PROGRAMMÉS À L'AÉROPORT INTERNATIONAL D'ORAN

Au total, 18 vols sont programmés pour transporter les hadjis vers les Lieux Saints de l'Islam en Arabie Saoudite au départ de l'aéroport international d'Oran Ahmed-Ben-Bella, selon le directeur de l'aéroport, Mohamed Amine. M. Mohamed Amine a indiqué à l'APS que ces vols devront assurer le transport d'environ 5 500 hadjis de plusieurs wilayas de la région ouest du pays vers les Lieux Saints, seront programmés par étapes. Il a ajouté, à ce propos, que le premier vol décollera le 24 mai prochain vers 21h, au départ de l'aéroport international d'Oran Ahmed-Ben-Bella, à bord d'un avion de la compagnie algérienne Air Algérie, à destination de l'aéroport de Médine. Il a expliqué que neuf (9) vols seront effectués par la compagnie Air Algérie, de même que neuf (9) autres qui seront assurés par la compagnie Saudi Arabian Airlines, durant la période allant du 24 mai au 3 juin, avec une moyenne qui varie entre 250 et 350 pèlerins pour chaque vol. L'aéroport international d'Oran a pris une batterie de mesures pour assurer le transport des pèlerins vers les Lieux Saints de l'Islam dans les meilleures conditions, la plus importante étant la réservation de couloirs vers les pèlerins, notamment aux personnes âgées et aux personnes aux besoins spécifiques, ainsi que l'augmentation du nombre de guichets d'enregistrement. Parmi les mesures prises, il importe de signaler la mise en place d'un scanner à l'entrée de l'aéroport, de bus pour transporter les pèlerins de la salle d'attente à l'avion et d'un parking pouvant accueillir 1 000 véhicules, outre la réservation d'une aile pour les familles des hadjis, a-t-on fait savoir. A signaler que la direction locale des Affaires religieuses et des Waqfs a organisé une série de réunions d'information pour ceux qui envisagent d'accomplir les rituels du Hadj dans les dairas d'Ouss, Arzew, Ain El Turk et Es-Séïta, pour prodiguer des conseils et des orientations, en coordination avec les représentants des douanes, des services bancaires et aéropostaux.

R.N.

LA CRÉATION D'ENTREPRISES EN CINQ MINUTES, C'EST DÉSORMAIS POSSIBLE !

La création d'entreprises algériennes ne prendra pas plus de cinq minutes, avec l'obtention du registre de commerce, et ce, par voie numérique. C'est ce qu'a annoncé hier le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El Malhi Walid, à l'occasion de l'inauguration de la 20e édition du CTO Forum Algeria. « Nous n'aurons plus besoin de papier et de papier. Un groupe de travail technique, avec le ministère du Commerce, a été mis en place pour atteindre ce but dans les semaines prochaines », a-t-il souligné. Parlant de l'auto-entrepreneuriat, le ministre a indiqué que ce

dispositif ne se limite pas uniquement aux activités numériques. « D'autres activités, a-t-il ajouté, seront introduites au fur et à mesure dans différents secteurs ». Il a par ailleurs précisé que les exportations de services ont atteint plus de 72% au cours des trois dernières années. Un indice positif, selon lui, qui reflète la qualité des solutions locales proposées à l'international. « Afin de donner plus de visibilité à nos acteurs numériques à l'international, nous nous sommes entendus, avec le ministère du Commerce, afin que notre pays participe aux manifestations internationales dans le secteur des TIC », rapporte-t-il. Y.B.